

2019

Rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2019



Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Franco-Nevada Corporation (« Franco-Nevada », la « Société », « nous », « notre » ou « nos ») a été préparé à partir des renseignements dont disposait Franco-Nevada en date du 9 mars 2020 et il doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Franco-Nevada, y compris les notes annexes, aux 31 décembre 2019 et 2018 et pour les exercices clos à ces dates. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion sont présentés en dollars américains.

Les lecteurs doivent garder à l'esprit que le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et que les événements réels pourraient différer des attentes de la direction qui y sont exprimées. Ils sont invités à lire la rubrique « Mise en garde concernant les informations prospectives » figurant à la fin du présent rapport de gestion et à consulter les états financiers consolidés audités de Franco-Nevada pour l'exercice clos les 31 décembre 2019 et 2018 et les notes annexes, publiés sur notre site Web au www.franco-nevada.com, et sur SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que son plus récent rapport sur Formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov.

Des renseignements complémentaires sur Franco-Nevada, dont notre notice annuelle et notre rapport sur Formulaire 40-F, sont fournis sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, respectivement. Ces documents renferment la description de certains des actifs de Franco-Nevada visés par des droits à des redevances et des droits à des flux, qui sont soit à l'état productif, soit à un stade avancé, ainsi qu'une description des facteurs de risque touchant la Société. Un complément d'information se trouve sur notre site Web, au www.franco-nevada.com.

Table des matières

3	Survol de l'entreprise
4	Stratégie
5	Points saillants
8	Perspectives
9	Survol du marché
10	Principales informations financières
11	Produits des activités ordinaires par actif
12	Revue de la performance financière trimestrielle
17	Revue de la performance financière annuelle
22	Frais généraux et frais d'administration
22	Autres produits et charges
23	Informations financières trimestrielles
24	Revue de l'état de la situation financière
25	Situation de trésorerie et ressources en capital
29	Estimations comptables critiques
32	Données sur les actions en circulation
32	Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information
33	Mesures financières non conformes aux IFRS
36	Mise en garde concernant les informations prospectives

Abréviations utilisées dans le présent rapport

Les abréviations suivantes peuvent avoir été utilisées dans le présent rapport de gestion.

Les définitions et leurs formes abrégées

Périodes considérées		Types de participations		Évaluation	
T4/2019	Trimestre clos le 31 décembre 2019	RNF	redevance de rendement net de fonderie	OEO	onces d'équivalent d'or
		RB	redevance brute	MGP	métaux du groupe du platine
T3/2019	Trimestre clos le 30 septembre 2019	RD	redevance dérogatoire	oz	once
T2/2019	Trimestre clos le 30 juin 2019	RDB	redevance dérogatoire brute	oz d'or	once d'or
T1/2019	Trimestre clos le 31 mars 2019	TF	redevance de propriétaire en tenue franche	oz d'argent	once d'argent
		PBN	redevance sous forme de participation	oz de platine	once de platine
T4/2018	Trimestre clos le 31 décembre 2018		aux bénéfices nets		
T3/2018	Trimestre clos le 30 septembre 2018	DRN	droit à des redevances nettes	oz de palladium	once de palladium
		PD	participations directes	LBMA	London Bullion Market Association
T2/2018	Trimestre clos le 30 juin 2018			b	baril
T1/2018	Trimestre clos le 31 mars 2018			bep	barils d'équivalent pétrole
Lieux et devises				WTI	West Texas Intermediate
É.-U.	États-Unis			kpi ³	millier de pieds cubes
\$ US, USD	Dollars américains				
\$ CA, CAD	Dollars canadiens				
\$ A, AUD	Dollars australiens				

Pour les définitions des divers types d'ententes, se reporter à la notice annuelle la plus récente de la Société déposée sur SEDAR, au www.sedar.com, ou à son rapport sur Formulaire 40-F déposé sur EDGAR, au www.sec.gov.

Survol de l'entreprise

Franco-Nevada est le chef de file des sociétés de redevances et de flux axées sur l'or et détient le portefeuille de droits à des redevances et de droits à des flux le plus important et le plus diversifié en fonction du type de marchandise, de la région géographique, du type de produits des activités ordinaires et de l'état d'avancement du projet. Le portefeuille est géré activement afin qu'il demeure axé sur les métaux précieux (or, argent et métaux du groupe du platine) et sur la diversité des sources de revenus, en visant à ce que tout au plus 20 % des produits des activités ordinaires proviennent de l'énergie (pétrole, gaz et liquides du gaz naturel).

Dénombrement des actifs de Franco-Nevada au 9 mars 2020

	Minier	Énergie	TOTAL
Productifs	55	56	111
Avancés	34	—	34
Prospection	206	23	229
TOTAL	295	79	374

Les actions de Franco-Nevada sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York sous le symbole FNV. Un placement dans les actions de Franco-Nevada devrait fournir un rendement aux investisseurs et une exposition au cours des marchandises et aux possibilités de prospection tout en limitant l'exposition à bon nombre des risques liés aux sociétés d'exploitation. Depuis son premier appel public à l'épargne, il y a plus de 12 ans, Franco-Nevada a augmenté son dividende chaque année et le cours de son action a surclassé le cours de l'or et tous les indices de référence pertinents pour les actions de sociétés aurifères.

Nous aspirons à faire de Franco-Nevada le titre aurifère incontournable pour l'investisseur généraliste. Nous pensons que l'accent que nous mettons sur la réduction des risques au minimum, sur le versement de dividendes et sur la préservation de notre santé financière, tout en respectant des normes de gouvernance élevées, est attrayant pour les investisseurs généralistes. Dans un monde confronté à la volatilité politique et à l'instabilité des marchés financiers, nous pensons que faire de Franco-Nevada un investissement aurifère à moindre risque, qui rapporte des dividendes et a un effet de levier sur l'or, constitue la bonne stratégie.

Performance relative du cours de l'action de Franco-Nevada



Stratégie

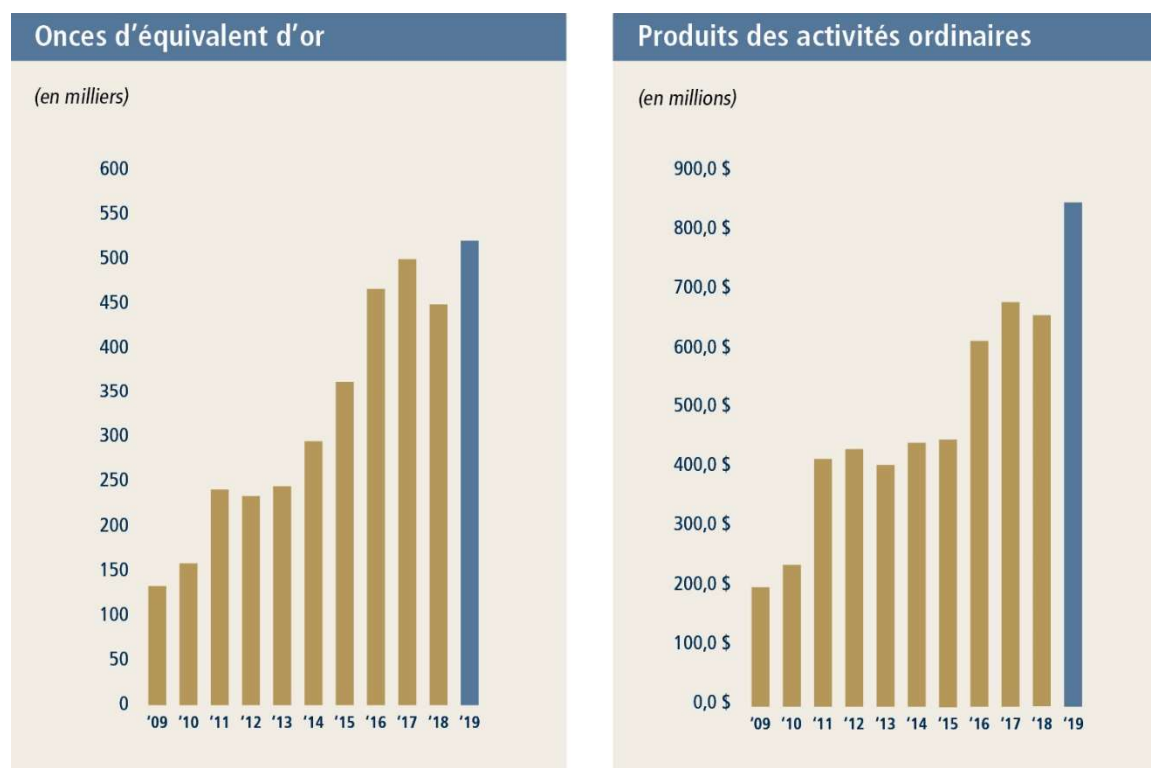
Franco-Nevada tire ses produits des activités ordinaires de diverses formes d'ententes : redevances de rendement net de fonderie, droits à des flux, redevances sous forme de participation aux bénéfices nets, droits à des redevances nettes, participations directes et d'autres types d'ententes.

La Société n'exploite aucune mine, pas plus qu'elle ne met en valeur de projets ni ne se livre à des activités de prospection. Le modèle d'affaires de Franco-Nevada est axé sur la gestion et la croissance de son portefeuille de droits à des redevances et de droits à des flux. Ce modèle d'affaires comporte les avantages suivants :

- exposition aux possibilités liées aux cours des marchandises;
- possibilités de découvertes constantes sur de vastes zones de prospection géologique;
- aucun besoin en capital supplémentaire autre que l'investissement initial;
- exposition limitée à bon nombre des risques liés aux sociétés d'exploitation;
- entreprise de flux de trésorerie disponibles faisant des appels de liquidités limités;
- entreprise à marge élevée pouvant générer de la trésorerie à toutes les phases du cycle des marchandises;
- entreprise diversifiée et évolutive dans laquelle un grand nombre d'actifs peuvent être gérés moyennant des coûts indirects stables et peu élevés;
- équipe de direction tournée vers l'avenir et axée sur les possibilités de croissance plutôt que sur les questions liées à l'exploitation ou à la mise en valeur.

À court terme, les résultats financiers de Franco-Nevada sont principalement liés au prix des marchandises et au volume de production de son portefeuille d'actifs productifs. L'acquisition de nouveaux actifs productifs vient aussi augmenter les résultats financiers. À long terme, la disponibilité du capital-développement et du capital-prospection affectés par d'autres sociétés à l'expansion ou à l'agrandissement des actifs productifs de Franco-Nevada, ou à la mise en production de ses actifs avancés ou de ses actifs de prospection, a une incidence sur les résultats.

Franco-Nevada vise un horizon de placement à long terme et a conscience du caractère cyclique du secteur. Franco-Nevada exerce ses activités en préservant sa santé financière de façon à pouvoir faire des investissements en période de ralentissement du cycle des marchandises.



Franco-Nevada gère son portefeuille pour maintenir la priorité sur les métaux précieux (or, argent et métaux du groupe du platine) et sur la diversité des sources de revenus en visant à ce que tout au plus 20 % des produits des activités ordinaires soient générés par l'énergie (pétrole, gaz et liquides du gaz naturel). À court terme, nous pourrions nous écarter temporairement de cette cible, selon les possibilités qui s'offrent à nous. En 2019, 86,3 % des produits des activités ordinaires ont été générés par l'or et les équivalents d'or et 13,7 % par les actifs énergétiques.

L'une des forces du modèle d'affaires de Franco-Nevada réside dans le fait que ses activités ne sont généralement pas perturbées lorsque les coûts des producteurs augmentent, du moins tant que le producteur continue d'exploiter l'actif sous-jacent. Les paiements et livraisons au titre des droits à des redevances et des droits à des flux sont fondés sur les niveaux de production, sans ajustement pour tenir compte des coûts d'exploitation de l'exploitant, à l'exception des PBN et des DRN, qui sont fondés sur le bénéfice de l'exploitation sous-jacente. Les redevances sous forme de participation au bénéfice net ont représenté environ 5,9 % du total des produits des activités ordinaires en 2019.

Points saillants

Mise à jour financière – Quatrième trimestre de 2019

- **Nombre d'OEO vendues : 153 396 OEO¹⁾**, ce qui représente une augmentation de 46,3 % comparativement à 104 877 OEO au quatrième trimestre de 2018;
- **Produits des activités ordinaires de 258,1 M\$**, en hausse de 74,2 % par rapport à 148,2 M\$ au quatrième trimestre de 2018;
- **Coûts décaissés²⁾ attribuables à la production d'OEO** : 44,1 M\$, ou 287 \$ par OEO vendue, comparativement à 21,5 M\$, ou 208 \$ par OEO au quatrième trimestre de 2018;
- **BAlIA ajusté²⁾** : 201,7 M\$, ou 1,07 \$ par action, en hausse respective de 69,9 % et de 67,2 % comparativement à 118,7 M\$, ou 0,64 \$ par action, au quatrième trimestre de 2018;
- **Marge bénéficiaire²⁾** : 78,1 %, contre 80,1 % au quatrième trimestre de 2018;
- **Bénéfice net de 113,3 M\$, ou 0,60 \$ par action**, contre une perte nette de 31,3 M\$, ou 0,17 \$ par action, au quatrième trimestre de 2018;
- **Résultat net ajusté²⁾** : 110,8 M\$, ou 0,59 \$ par action, en hausse respective de 147,9 % et de 145,8 %, comparativement à 44,7 M\$, ou 0,24 \$ par action, au quatrième trimestre de 2018;
- **Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 184,6 M\$**, soit une hausse de 88,8 % par rapport à 97,8 M\$ au quatrième trimestre de 2018;
- **Capitaux disponibles** : 1,4 G\$ au 31 décembre 2019.

Mise à jour financière – 2019

- **Nombre d'OEO vendues : 516 438 OEO**, ce qui représente une augmentation de 15,3 % comparativement à 447 902 OEO en 2018;
- **Produits des activités ordinaires de 844,1 M\$**, en hausse de 29,2 % par rapport à 653,2 M\$ en 2018;
- **Coûts décaissés attribuables à la production d'OEO : 137,5 M\$**, ou 266 \$ par OEO vendue, comparativement à 105,2 M\$, ou 239 \$ par OEO en 2018;
- **BAlIA ajusté : 673,4 M\$, ou 3,59 \$ par action**, en hausse respective de 29,6 % et de 28,7 % par rapport à 519,6 M\$, ou 2,79 \$ par action, en 2018;
- **Marge bénéficiaire : 79,8 %**, contre 79,5 % en 2018;
- **Résultat net de 344,1 M\$, ou 1,83 \$ par action**, en hausse respective de 147,6 % et de 144,0 % par rapport à 139,0 M\$, ou 0,75 \$ par action, en 2018;
- **Résultat net ajusté : 341,5 M\$, ou 1,82 \$ par action**, en hausse respective de 57,4 % et de 55,6 % par rapport à 217,0 M\$, ou 1,17 \$ par action, en 2018;
- **Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 617,7 M\$**, soit une hausse de 30,1 % par rapport à 474,8 M\$ en 2018.

¹⁾ Le nombre d'OEO comprend la production issue de nos actifs miniers, mais il n'inclut pas celle issue des actifs énergétiques. Les OEO sont estimées sur une base brute, dans le cas des RNF, et avant le prix contractuel par once que paie la Société, dans le cas des onces visées par des droits à des flux. En ce qui concerne les PBN, le calcul des OEO tient compte des données antérieures au titre des PBN. L'argent, le platine, le palladium et les autres marchandises minières sont convertis en OEO en divisant les produits des activités ordinaires qui en sont tirés, lesquels comprennent les ajustements au titre du règlement, par le cours de l'or pertinent. Le prix utilisé dans le calcul des OEO obtenues d'un actif particulier varie en fonction de l'entente de redevances ou de l'entente portant sur les flux, qui peuvent se référer au prix obtenu par l'exploitant ou au prix moyen pour le mois, le trimestre ou l'exercice au cours duquel la marchandise a été produite ou vendue. Pour des exemples de prix utilisés dans le calcul des OEO pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, se reporter au tableau présentant les cours moyens des marchandises aux pages 12 et 17 du présent rapport de gestion.

²⁾ Les coûts décaissés, le résultat net ajusté, le BAlIA ajusté et la marge bénéficiaire ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS, lesquelles ne leur prêtent aucun sens normalisé. Pour un complément d'information et un rapprochement détaillé, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Information sur la Société

Acquisition de droits à des redevances sur le gisement Eagle's Nest et prolongation du prêt de Noront – Ontario, Canada

Le 23 décembre 2019, Franco-Nevada a acquis un droit à une redevance brute de 1 % sur le gisement de nickel, de cuivre et de métaux du groupe du platine Eagle's Nest de Noront Resources Ltd.'s (« Noront ») dans le district minier du Cercle de feu en Ontario, au Canada, pour 5,0 M\$ CA (3,8 M\$).

Franco-Nevada a également reporté au 30 septembre 2022 l'échéance de son prêt de 25 M\$ consenti à Noront, qui arrivait initialement à échéance initiale le 28 avril 2020, selon des modalités et conditions sensiblement identiques. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 7 % et s'élevait à 34,6 M\$, y compris les intérêts courus, au 31 décembre 2019.

Acquisition de droits à des redevances sur Project 81 et d'actions ordinaires de Noble – Ontario, Canada

Le 22 novembre 2019, Franco-Nevada a acquis une RNF de 2 % dans Project 81, une concession de 55 000 hectares de terrains appartenant à Noble Mineral Exploration (« Noble »), et située dans la région de Timmins dans le district de Cochrane, en Ontario, en contrepartie de la renonciation de Franco-Nevada à ses droits de rachat et de préemption visant une ancienne redevance de tiers, qui a été résiliée. La RNF de 2 % acquise par Franco-Nevada couvre le projet Crawford de sulfure de nickel, qui a récemment été cédé par Noble à Canada Nickel Company Inc. Dans le cadre de l'arrangement, Noble a émis 500 000 \$ CA d'actions ordinaires à l'intention de Franco-Nevada.

Acquisition des droits à des redevances de Premier Gold

Le 25 septembre 2019, Franco-Nevada a acquis deux droits à des redevances auprès de Premier Gold Mines Limited (« Premier ») pour 6,0 M\$, y compris une RNF de 2 % sur le bien détenu par Newmont Goldcorp Corporation et qui jouxte sa mine Musselwhite, située dans le nord-ouest de l'Ontario, et une RNF de 1,5 % sur les biens Rain/Emigrant et Saddle appartenant à Nevada Gold Mines LLC et situés dans la partie méridionale du filon Carlin, au Nevada.

Acquisition de droits à des redevances pétrolières et gazières visant la formation Marcellus, en Pennsylvanie

Le 22 juillet 2019, Franco-Nevada a fait l'acquisition d'une participation de Range Resources Corporation (« Range ») dans les redevances dérogatoires sur une superficie dans la formation Marcellus moyennant un prix d'achat brut de 300,0 M\$. La redevance correspond à 1 % de la production brute moins les déductions permises sur environ 350 000 acres nets de la participation directe de Range dans les comtés Washington, Western Allegheny et Southern Beaver, en Pennsylvanie. La redevance s'applique à la production actuelle et à la mise en valeur future de la formation Marcellus, de même qu'à la mise en valeur éventuelle des formations d'Utica et du Dévonien supérieur. La redevance fournit une exposition à une grande quantité de sites de forage non mis en valeur qui devrait pouvoir générer des flux de trésorerie sur plusieurs décennies. La redevance est enregistrée au registre des titres et constitue une participation directe dans un bien immobilier.

La date de prise d'effet de l'acquisition était le 1^{er} mars 2019. Entre la date de prise d'effet et la date de clôture, l'actif a généré des redevances d'environ 9,4 M\$. Le total des produits des activités ordinaires tirés de ces redevances en 2019 s'est chiffré à 18,0 M\$. Environ la moitié de ces produits des activités ordinaires est liée aux liquides de gaz naturel et au condensat.

Acquisition de droits à des redevances pétrolières et gazières avec Continental Resources, Inc. – SCOOP et STACK, en Oklahoma, aux États-Unis

La Société, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, est associée à Continental Resources, Inc. (« Continental ») dans le cadre d'un partenariat visant l'acquisition, par l'entremise d'une entité partiellement détenue (la « coentreprise d'acquisition de redevances »), de droits à des redevances dans les gisements South Central Oklahoma Oil Province (« SCOOP ») et Sooner Trend Anadarko Basin Canadian and Kingfisher Counties (« STACK »), en Oklahoma.

En vertu de cette entente, Franco-Nevada s'était engagée à dépenser jusqu'à 100 M\$ par année sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2021 pour acquérir des droits de redevances, à condition que les seuils d'aménagement convenus aient été atteints. Étant donné que le rythme des acquisitions était favorable en 2019, Franco-Nevada a devancé son calendrier d'investissement et augmenté son engagement de capital pour 2019 dans la coentreprise d'acquisition de redevances, qui est passé de 100,0 M\$ à 120,0 M\$. Les apports comptabilisés par Franco-Nevada en 2019 étaient de 114,4 M\$ (261,8 M\$ en 2018). Depuis la mise en place de la coentreprise d'acquisition de redevances, Franco-Nevada a fait un apport cumulatif de 376,2 M\$, avec des engagements restants pouvant atteindre 143,8 M\$.

Acquisition de droits à des redevances sur Valentine Lake, à Terre-Neuve, au Canada

Le 21 février 2019, Franco-Nevada a acquis une RNF de 2 % auprès de Marathon Gold Corporation (« Marathon »), propriétaire du camp minier de Valentine Lake, situé dans le centre de Terre-Neuve, pour 18,0 M\$ CA (13,7 M\$). Marathon détient une option lui permettant de racheter 0,5 % de la RNF pour 7,0 M\$ d'ici au 31 décembre 2022.

Acquisition de droits à des redevances sur Salares Norte, au Chili

Le 31 janvier 2019, Franco-Nevada, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a acquis une RNF de 2 % existante liée au projet Salares Norte de la société Gold Fields, dans la région de l'Atacama dans le nord du Chili, pour une contrepartie de 32,0 M\$ composée de 27,0 M\$ en actions ordinaires de Franco-Nevada (366 499 actions ordinaires) et de 5,0 M\$ en trésorerie. Gold Fields détient une option lui permettant de racheter 1 % de la RNF pour 6,0 M\$ dans les 24 mois suivant le début de la production commerciale.

Mises à jour importantes concernant le portefeuille

Des mises à jour supplémentaires liées à notre portefeuille d'actifs sont disponibles dans notre communiqué de presse publié le 9 mars 2020 sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Cobre Panama

First Quantum Minerals Ltd. (« First Quantum ») a annoncé que Cobre Panama avait atteint le stade de la production commerciale le 1^{er} septembre 2019 et que les travaux de construction et de mise en service du projet ont été pour l'essentiel achevés au cours du quatrième trimestre de 2009. La dernière usine (la 8^e usine) est entrée en service à la mi-décembre 2019, ce qui a permis d'augmenter la capacité du troisième train de broyage. First Quantum prévoit que le volume de traitement de l'usine pourra désormais s'accélérer pour atteindre une production de 85 millions de tonnes par année (mtpa). First Quantum prévoit que le taux annuel atteindra 100 mtpa d'ici 2023, soit une production de cuivre supérieure à 350 000 tonnes par année.

First Quantum a annoncé que la production de cuivre en 2019 s'est chiffrée à 147 480 tonnes, ce qui est conforme à sa fourchette de prévisions de 140 000 à 170 000 tonnes. En juillet 2019, Franco-Nevada a reçu une première livraison d'onces d'or et d'argent provenant de Cobre Panama, pour un total de 43 554 OEO vendues en 2019, ce qui a excédé nos prévisions de 20 000 à 40 000 OEO.

En ce qui concerne les procédures constitutionnelles en cours concernant le contrat de concession minière de Minera Panama SA (« MPSA »), First Quantum a indiqué que le gouvernement nouvellement élu du Panama, investi le 1^{er} juillet 2019, a créé une commission multidisciplinaire de haut niveau comprenant le ministre du Commerce et de l'Industrie (organisme de réglementation du secteur minier), le ministre de l'Environnement, et le ministre du Travail pour examiner la loi 9 et chercher une solution. First Quantum a annoncé que les discussions avec la commission ont été productives.

Financement

Facilités de crédit

Au cours de l'exercice, la Société a prélevé un montant de 275,0 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 1,0 G\$ (la « facilité renouvelable ») afin de financer l'acquisition des droits à des redevances visant Marcellus. Ce montant avait été remboursé en entier au 31 décembre 2019. La facilité renouvelable arrive à échéance le 22 mars 2024, mais la Société a l'intention de la proroger d'une année supplémentaire.

La Société a également prélevé un montant de 160,0 M\$ sur sa facilité de crédit non renouvelable non garantie (l'« emprunt à terme ») et a utilisé le produit pour rembourser les montants précédemment prélevés sur la facilité renouvelable. L'encours de l'emprunt à terme avait été ramené à 80,0 M\$ au 31 décembre 2019. L'emprunt à terme a été remboursé en entier après la clôture de l'exercice, plus précisément le 14 février 2020.

À la date du présent rapport de gestion, la Société avait remboursé en totalité l'encours de ses facilités de crédit.

Aucun montant n'a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de Franco-Nevada (Barbados) Corporation (la « facilité renouvelable de FNBC ») au cours de l'exercice. La facilité renouvelable de FNBC arrive à échéance le 20 mars 2020, mais la Société a l'intention de la proroger d'une année supplémentaire.

Placements d'actions au cours du marché

Le 19 juillet 2019, la Société a établi un programme de placements d'actions au cours du marché (le « programme de placements au cours du marché ») dans le cadre duquel la Société peut émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé, d'un montant global de 200 M\$, au cours de marché en vigueur à la Bourse de Toronto, à la New York Stock Exchange ou à un autre marché où les actions ordinaires sont inscrites, cotées ou négociées. Le volume et le moment des placements effectués dans le cadre du programme de placements au cours du marché sont déterminés à la seule appréciation de la Société, sous réserve des limites réglementaires et périodes d'interdiction applicables. Le programme de placements au cours du marché est en vigueur jusqu'au 18 juillet 2020, sauf si la Société le résilie avant cette date.

En 2019, la Société a émis, aux termes du programme de placements au cours du marché, 1 433 400 actions ordinaires à un prix par action ordinaire moyen de 96,56 \$. Le produit brut de ces émissions s'est établi à 138,4 M\$ et le produit net, à 136,0 M\$, après déduction de la rémunération des preneurs fermes, de 1,4 M\$, et d'autres frais liés à l'émission d'actions, de 1,0 M\$.

Déclaration de dividende

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dividendes déclarés totalisaient 0,99 \$ par action, ou 187,0 M\$, dont 138,2 M\$ ont été versés en trésorerie et 48,8 M\$, en actions ordinaires aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la Société. Pour le quatrième trimestre de 2019, la Société a déclaré un dividende total de 0,25 \$ par action, ou 47,6 M\$, dont 35,3 M\$ ont été versés en trésorerie et 12,3 M\$, en actions ordinaires aux termes du RRD.

Perspectives

Le texte qui suit contient des énoncés prospectifs. Il y a lieu de se reporter à cet égard à la rubrique « Mise en garde concernant les informations prospectives » figurant à la fin du présent rapport de gestion. Pour la description des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement des énoncés prospectifs présentés ci-après, il convient de se reporter à la mise en garde et à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans notre plus récente notice annuelle déposée auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et à notre plus récent rapport sur Formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, au www.sec.gov. Les perspectives de 2020 reposent sur des hypothèses, notamment le degré d'exploitation prévu de nos actifs d'après les rapports et autres informations publiés par les tiers propriétaires et exploitants des biens sous-jacents (sous réserve de notre évaluation de ces informations).

Pour 2020, la Société se réjouit de présenter les perspectives suivantes visant les ressources minières et l'énergie :

	Perspectives 2020	Chiffres réels 2019	Chiffres réels 2018
Or et équivalents d'or – ventes ^{1), 2)}	550 000 – 580 000 OEO	516 438 OEO	497 902 OEO
Énergie – produits des activités ordinaires ³⁾	80,0 M\$ – 95,0 M\$	115,9 M\$	86,1 M\$

¹⁾ Des 550 000 à 580 000 OEO, Franco-Nevada s'attend à recevoir entre 375 000 et 405 000 OEO aux termes de diverses ententes portant sur les flux. La Société a obtenu 345 466 OEO pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, aux termes de ses droits à des flux.

²⁾ Pour établir les prévisions concernant les OEO pour 2020, l'or, l'argent, le platine et le palladium ont été convertis en OEO au cours de 1 500 \$ l'once d'or, de 17,00 \$ l'once d'argent, de 900 \$ l'once de platine et de 2 000 \$ l'once de palladium.

³⁾ Pour établir les prévisions concernant les produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques pour 2020, la Société a estimé le cours du baril de pétrole WTI à 45 \$ et le prix du gaz naturel sur le carrefour Henry Hub, à 2,00 \$ le kpi³.

Ventes d'équivalents d'or : Les ventes d'OEO en 2019 ont dépassé nos perspectives, grâce à la forte production de nos droits à des flux pour Cobre Panama, Candelaria et Guadalupe-Palmarejo, ainsi que des redevances plus élevées que prévu tirées des PBN de Hemlo. Pour 2020, nous continuons à prévoir une croissance significative des ventes d'OEO en nous fondant sur les éléments suivants :

- **Amérique latine :** Nous nous attendons à ce que les ventes en provenance de Cobre Panama se situent entre 90 000 et 110 000 OEO, alors que la mine continuera à accroître ses activités en 2020. En 2020, les ventes d'onces d'argent provenant de Candelaria devraient se situer entre 70 000 et 80 000 OEO, la production de la mine devant augmenter en raison des teneurs de cuivre plus élevées, puisque la mine souterraine du secteur sud de Candelaria est maintenant en activité et que le projet d'optimisation de l'usine devrait être achevé au premier trimestre de 2020. Les ventes d'onces d'argent d'Antamina devraient augmenter par rapport à 2019, étant donné que nous nous attendons à ce que le point médian de notre fourchette annuelle prévue à long terme soit de 2,8 à 3,2 millions d'onces d'argent. Les augmentations provenant de ces actifs devraient être partiellement contrebalancées par une diminution provenant d'Antapaccay découlant de la baisse des teneurs en têtes d'après le plan de mine, dont les ventes devraient s'établir de 60 000 à 70 000 OEO.
- **É.-U. :** Nous prévoyons une augmentation de la production de South Arturo, où la production commerciale de la mine souterraine El Niño était en avance sur le calendrier au troisième trimestre de 2019, et de Stillwater, où la production continue de bénéficier du projet Blitz et des prix élevés du palladium. À Bald Mountain, les travaux de construction et de mise en service du remblai de lixiviation en tas du complexe Vantage ont pris du retard et la production à Marigold est en train de se déplacer à l'extérieur des terrains visés par des droits à des redevances plus élevés. Les redevances tirées des PBN de Goldstrike devraient également diminuer.
- **Canada :** Nous prévoyons une première année complète de production à Dublin Gulch (Eagle) où la première coulée d'or a eu lieu en septembre 2019, ainsi que des redevances plus élevées tirées des PBN de Hemlo. La production de Sudbury devrait diminuer, la mine de Levack-Morrison ayant été placée en mode de surveillance et de maintien en mars 2019, et nous ne nous attendons pas à ce que celle de Musselwhite génère des produits des activités ordinaires, car elle continue à se redresser à la suite d'un incendie survenu au début du mois d'avril 2019.
- **Reste du monde :** La production de Sabodala devrait diminuer, après que ses obligations de livraison fixes aient été remplies en 2019, les futures livraisons de flux étant désormais fondées sur une production d'or de suivi de 6 %. Les redevances visant Subika devraient également diminuer en fonction de la séquence d'extraction dans la mine à ciel ouvert de Subika et d'un changement de méthode d'extraction dans la mine souterraine de Subika.

Énergie – produits des activités ordinaires : Les produits des activités ordinaires tirés de nos actifs énergétiques ont également dépassé nos perspectives pour 2019, reflétant l'ajout de la redevance Marcellus ainsi que les solides rendements de nos actifs américains et canadiens actuels. En 2020, dans une perspective plus prudente, nous prévoyons que les produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques diminueront par rapport à il y a un an en raison de la baisse des prix et des autres facteurs suivants :

- **É.-U. :** Nous nous attendons à ce que les produits des activités ordinaires provenant de SCOOP/STACK demeurent stables par rapport à 2019, en raison des droits de redevances supplémentaires acquis dans le cadre de la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental, partiellement contrebalancés par l'impact d'une baisse des prix du gaz et des liquides du gaz naturel et d'une diminution des activités de forage dans le bassin. Les redevances provenant de l'actif Marcellus, dont l'acquisition a pris effet le 1^{er} mars 2019, devraient augmenter légèrement par rapport à il y a un an, reflétant une première année complète de production. Cette hausse est en partie contrebalancée par la baisse des prix du gaz et des liquides du gaz naturel, qui sont à des niveaux historiquement bas au début de 2020. Les produits des activités ordinaires générés par le bassin Permian devraient diminuer par rapport à 2019, reflétant le déclin de certains puits à redevances élevées entrés en service en 2019. Nous n'avons pas non plus inclus les produits tirés des primes de concession dans nos perspectives pour 2020, qui s'élevaient à 2,0 M\$ en 2019.
- **Canada :** Nous prévoyons que les produits des activités ordinaires tirés des DRN de Weyburn seront inférieurs à ceux de l'année dernière en raison d'une augmentation des dépenses en immobilisations prévues au budget par l'exploitant à mesure qu'il met en service de nouveaux puits, ce qui contribuera à soutenir les niveaux de production futurs. Pour Orion, en 2020, nous avons supposé un écart plus important pour le prix de l'indice de référence Western Canada Select (par rapport au WTI) que ce qui a été réalisé en 2019. L'écart en 2019 a bénéficié des réductions de production imposées par le gouvernement de l'Alberta, qui ont depuis été abaissées.

Épuisement : La Société estime que la dotation à l'amortissement et à l'épuisement s'établira entre 260,0 M\$ et 290,0 M\$ pour 2020.

Engagements de capital : En ce qui concerne la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental, la Société devrait fournir un apport pouvant atteindre 100,0 M\$ en 2020, à condition que des seuils de mise en valeur convenus aient été atteints.

Survол du marché

Les cours des métaux précieux, l'or en particulier, sont les principaux facteurs servant à déterminer la rentabilité et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de Franco-Nevada. Par le passé, le cours de l'or a fluctué en fonction de plusieurs facteurs macroéconomiques et sectoriels qui sont indépendants de la volonté de la Société. Les principaux facteurs qui influent sur le prix de l'or sont les taux d'intérêt, les prévisions concernant l'inflation, les variations des taux de change, notamment la vigueur relative du dollar américain, ainsi que l'offre et la demande pour l'or.

La volatilité du prix des marchandises influe aussi sur le nombre d'OEO lors de la conversion de marchandises autres qu'aurifères en OEO. L'argent, le platine, le palladium et les autres marchandises sont convertis en OEO en divisant les produits des activités ordinaires qui en sont tirés, lesquels comprennent les ajustements au titre du règlement, par le cours de l'or applicable. Le prix utilisé dans le calcul des OEO tirées d'un actif en particulier varie selon l'entente de droits à des redevances ou de droits à des flux, qui peut se référer au prix de marché obtenu par l'exploitant ou au prix moyen pour le mois, pour le trimestre ou pour l'exercice au cours duquel la marchandise a été produite ou vendue.

En 2019, le cours de l'or s'est établi en moyenne à 1 392 \$/oz, en hausse de 9,8 % par rapport à 1 268 \$/oz en 2018. Le cours de l'argent s'est établi en moyenne à 16,20 \$/oz en 2019, ce qui représente une augmentation de 3,1 % par rapport à 15,71 \$/oz en 2018. Les cours moyens du platine et du palladium se sont établis respectivement à 863 \$/oz et à 1 539 \$/oz en 2019, contre 881 \$/oz et 1 028 \$/oz en 2018, ce qui représente respectivement une hausse de 2,0 % et de 49,7 %. Les cours des métaux précieux ont augmenté vers la fin de 2019, le cours de l'or clôturant l'exercice à 1 523 \$/oz, celui de l'argent, à 18,05 \$/oz, celui du platine, à 971 \$/oz et celui du palladium, à 1 920 \$/oz.

Au cours de l'exercice, les cours du pétrole léger d'Edmonton ont été en moyenne de 68,99 \$ CA le baril, inchangés par rapport à 2018, tandis que ceux du WTI ont été en moyenne de 57,00 \$ le baril, en baisse de 12,0 % par rapport à 2018. Le prix moyen du gaz naturel au carrefour Henry Hub s'est établi à 2,53 \$/kpi³ en 2019, contre 3,07 \$/kpi³ en 2018.

Principales informations financières

(en millions, sauf le cours moyen de l'or, les OEO vendues, la marge bénéficiaire et les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Données statistiques				
Cours moyen de l'or	1 480 \$	1 228 \$	1 392 \$	1 268 \$
OEO vendues ¹⁾	153 396	104 877	516 438	447 902
État du résultat net et du résultat global				
Produits des activités ordinaires	258,1 \$	148,2 \$	844,1 \$	653,2 \$
Dotations à l'épuisement et à l'amortissement	72,7	61,5	263,2	247,7
Coût des ventes	46,3	24,8	144,8	118,2
Résultat d'exploitation	129,0	(19,3)	410,2	188,8
Résultat net	113,3	(31,3)	344,1	139,0
Résultat de base par action	0,60 \$	(0,17) \$	1,83 \$	0,75 \$
Résultat dilué par action	0,60 \$	(0,17) \$	1,83 \$	0,75 \$
Dividendes déclarés par action	0,25 \$	0,24 \$	0,99 \$	0,95 \$
Dividendes déclarés (y compris le RRD)	47,6 \$	44,9 \$	187,0 \$	177,8 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	188,8	186,4	187,7	186,1
Mesures non conformes aux IFRS				
Coûts décaissés ²⁾ attribuables aux OEO vendues	44,1 \$	21,5 \$	137,5 \$	105,2 \$
Coûts décaissés ²⁾ par OEO vendue	287 \$	208 \$	266 \$	239 \$
BAIIA ajusté ²⁾	201,7 \$	118,7 \$	673,4 \$	519,6 \$
BAIIA ajusté ²⁾ par action	1,07 \$	0,64 \$	3,59 \$	2,79 \$
Marge bénéficiaire ²⁾	78,1 %	80,1 %	79,8 %	79,5 %
Résultat net ajusté ²⁾	110,8 \$	44,7 \$	341,5 \$	217,0 \$
Résultat net ajusté ²⁾ par action	0,59 \$	0,24 \$	1,82 \$	1,17 \$
Tableau des flux de trésorerie				
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	184,6 \$	97,8 \$	617,7 \$	474,8 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1,8) \$	(285,3) \$	(436,1) \$	(988,7) \$
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(142,6) \$	182,5 \$	(119,8) \$	77,6 \$
			Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
État de la situation financière				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			132,1 \$	69,7 \$
Total de l'actif			5 280,6	4 931,8
Dette			80,0	207,6
Passifs d'impôt différé			82,4	67,3
Total des capitaux propres			5 062,2	4 631,9
Fonds de roulement ³⁾			225,3	153,5

¹⁾ Se reporter à la note 1 au bas de la page 5 du présent rapport de gestion pour la méthode de calcul des OEO et, aux fins d'illustration, au tableau des cours moyens des marchandises, aux pages 12 et 17 de ce rapport de gestion, pour des exemples des prix pouvant être utilisés dans le calcul des OEO pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

²⁾ Les coûts décaissés, le BAIIA ajusté, la marge bénéficiaire et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS, lesquelles ne leur prêtent aucun sens normalisé. Pour un complément d'information et un rapprochement détaillé, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

³⁾ La Société définit le fonds de roulement comme étant l'actif courant moins le passif courant.

Produits des activités ordinaires par actif

Notre portefeuille est bien diversifié, les OEO et les produits des activités ordinaires proviennent de 55 actifs miniers et de 56 actifs énergétiques dans plusieurs pays. Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires générés par nos divers droits à des redevances, droits à des flux et participations directes pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
Bien	Participation et %	2019	2018	2019	2018
OR ET ÉQUIVALENTS D'OR					
Amérique latine					
Cobre Panama	Flux (indexé) or et argent	32,8 \$	— \$	64,7 \$	— \$
Candelaria	Flux 68 % or et argent	30,9	11,3	103,1	70,5
Antapaccay	Flux (indexé) or et argent	29,1	21,9	100,4	97,5
Antamina	Flux 22,5 % argent	10,2	10,9	44,9	51,1
Guadalupe-Palmarejo	Flux 50 % or	17,3	6,8	49,7	45,3
Autres		1,3	1,8	6,4	3,9
États-Unis					
Goldstrike	RNF 2-4 %, PBN 2,4-6 %	4,1 \$	6,3 \$	21,2 \$	19,0 \$
Stillwater	RNF 5 %, MGP	13,1	6,6	39,8	21,3
Gold Quarry	RNF 7,29 %	5,9	3,3	15,6	14,4
Marigold	RNF 1,75-5 %, RB 0,5-4 %	1,7	2,5	8,7	10,2
Bald Mountain	RNF/RB 0,875-5 %	3,8	4,1	8,9	14,5
South Arturo	RB 4-9 %	1,1	0,1	1,8	4,1
Autres		3,0	2,9	6,4	14,9
Canada					
Sudbury	Flux 50 % métaux du groupe du platine et or	13,1 \$	6,3 \$	41,2 \$	23,3 \$
Detour Lake	RNF 2 %	4,7	4,4	16,8	15,8
Hemlo	RNF 3 %, PBN 50 %	5,6	1,6	18,2	7,1
Golden Highway	RNF 2-10 %	1,8	1,3	7,0	8,0
Brucejack	RNF 1,2 %	1,6	0,3	5,6	0,3
Kirkland Lake	RNF 1,5-5,5 %, PBN 20 %	1,4	1,3	5,2	4,6
Autres		6,7	5,2	20,5	16,2
Reste du monde					
MWS	Flux 25 %	12,1 \$	8,2 \$	37,1 \$	32,9 \$
Sabodala	Flux 6 %	6,3	6,9	29,5	28,5
Karma	Flux 4,875 %/Fixe jusqu'à 80 625 onces	5,6	5,6	20,2	22,5
Tasiast	RNF 2 %	3,1	2,1	10,9	6,3
Subika	RNF 2 %	5,3	2,9	17,4	9,4
Duketon	RNF 2 %	1,5	0,8	7,7	6,0
Edikan	RNF 1,5 %	0,9	0,9	3,6	4,3
Autres		4,1	3,7	15,7	15,2
		228,1 \$	130,0 \$	728,2 \$	567,1 \$
ÉNERGIE					
États-Unis					
SCOOP/STACK	Divers taux de redevance	7,0 \$	4,9 \$	26,2 \$	15,7 \$
Bassin Permian	Divers taux de redevance	5,3	6,3	20,0	23,1
Marcellus	RDB 1 %	4,9	—	18,0	—
Canada					
Weyburn	DRN 11,71 %, RD 0,44 %, PD 2,56 %	8,1 \$	4,6 \$	33,8 \$	35,5 \$
Orion	RDB 4%	2,6	0,6	10,2	3,7
Autres		2,1	1,8	7,7	8,1
		30,0 \$	18,2 \$	115,9 \$	86,1 \$
Produits des activités ordinaires		258,1 \$	148,2 \$	844,1 \$	653,2 \$

Revue de la performance financière trimestrielle

Les prix des métaux précieux, du pétrole et du gaz ainsi que la production tirée des actifs miniers et des actifs énergétiques sont les facteurs qui influent le plus sur la rentabilité et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de Franco-Nevada. Le tableau suivant indique les cours moyens des marchandises et les taux de change moyens pour les périodes présentées.

Prix et taux – moyennes trimestrielles		T4/2019	T3/2019	T4/2018	Variation (T4/19-T3/19)	Variation (T4/19-T4/18)
Or ¹⁾	(\$/once)	1 480 \$	1 474 \$	1 228 \$	0,4 %	20,5 %
Argent ²⁾	(\$/once)	17,31	17,02	14,55	1,7 %	19,0 %
Platine ³⁾	(\$/once)	907	883	822	2,7 %	10,3 %
Palladium ³⁾	(\$/once)	1 800	1 533	1 157	17,4 %	55,6 %
Pétrole léger d'Edmonton	(\$ CA/b)	66,87	69,09	47,95	(3,2) %	39,5 %
West Texas Intermediate	(\$/b)	56,94	56,41	58,70	0,9 %	(3,0) %
Carrefour Henry Hub	(\$/kpi ³⁾	2,42	2,33	3,76	3,9	(35,6)
Taux de change \$ CA/\$ US ⁴⁾		0,7576	0,7574	0,7575	0,0 %	0,0 %

¹⁾ Cours de l'or établi en après-midi par la LBMA.

²⁾ Cours de l'argent établi par la LBMA.

³⁾ Prix fixé en après-midi à Londres.

⁴⁾ Taux quotidiens de la Banque du Canada.

Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires et les ventes d'OEO classés par marchandise, par région géographique et par type d'intérêt, pour les trimestres clos les 31 décembre 2019 et 2018.

Pour les trimestres clos les 31 décembre	Onces d'équivalent d'or ¹⁾			Produits des activités ordinaires (en millions)		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Marchandise						
Or	117 698	79 623	38 075	174,8 \$	98,3 \$	76,5 \$
Argent	15 427	12 895	2 532	22,8	16,1	6,7
MGP	16 271	8 830	7 441	24,6	11,2	13,4
Autres actifs miniers	4 000	3 529	471	5,9	4,4	1,5
Actifs miniers	153 396	104 877	48 519	228,1 \$	130,0 \$	98,1 \$
Actifs énergétiques	—	—	—	30,0	18,2	11,8
	153 396	104 877	48 519	258,1 \$	148,2 \$	109,9 \$
Secteur géographique						
Amérique latine	81 697	42 435	39 262	121,6 \$	52,7 \$	68,9 \$
États-Unis	22 235	21 244	991	49,9	37,1	12,8
Canada	23 247	16 066	7 181	47,7	27,3	20,4
Reste du monde	26 217	25 132	1 085	38,9	31,1	7,8
	153 396	104 877	48 519	258,1 \$	148,2 \$	109,9 \$
Type de participation						
Redevances fondées sur les produits des activités ordinaires	38 765	31 900	6 865	78,0 \$	51,5 \$	26,5 \$
Droits à des flux	105 434	62 378	43 056	157,4	78,0	79,4
Redevances fondées sur le bénéfice	5 008	5 521	(513)	12,5	8,9	3,6
Autres	4 189	5 078	(889)	10,2	9,8	0,4
	153 396	104 877	48 519	258,1 \$	148,2 \$	109,9 \$

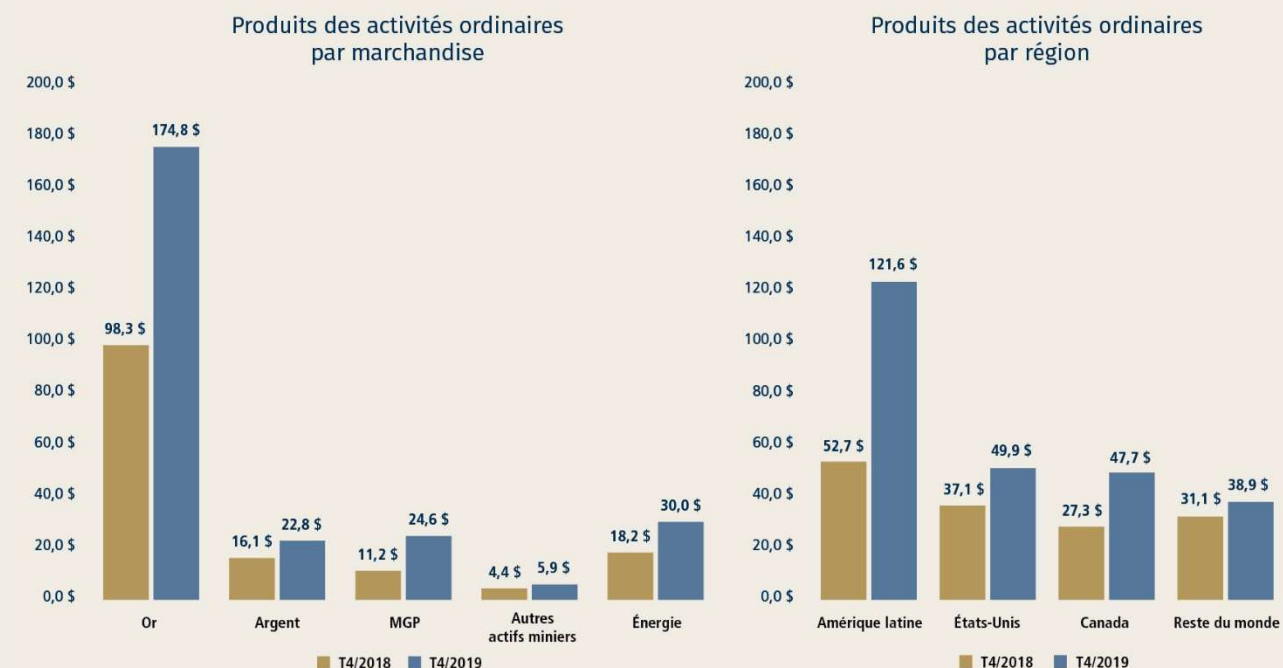
¹⁾ Se reporter à la note 1 au bas de la page 5 du présent rapport de gestion pour la méthode de calcul des OEO et, aux fins d'illustration, au tableau des cours moyens des marchandises, ci-dessus, pour des exemples des prix pouvant être utilisés dans le calcul des OEO.

Les produits des activités ordinaires pour le quatrième trimestre de 2019 se sont élevés à 258,1 M\$, en hausse de 74,2 % par rapport au quatrième trimestre de 2018; de ce montant, une tranche de 228,1 M\$ provient des actifs miniers et une tranche de 30,0 M\$ provient des actifs énergétiques. Plusieurs de nos actifs miniers ont enregistré de solides rendements au cours du trimestre, favorisés par la hausse des prix des métaux observée vers la fin de l'exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation de 75,5 % des produits des activités ordinaires tirés des actifs miniers d'un trimestre à l'autre. Les produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques ont augmenté de 64,8 % au quatrième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, surtout en raison de l'ajout des redevances liées à Marcellus et de l'augmentation des redevances liées au DRN de Weyburn.

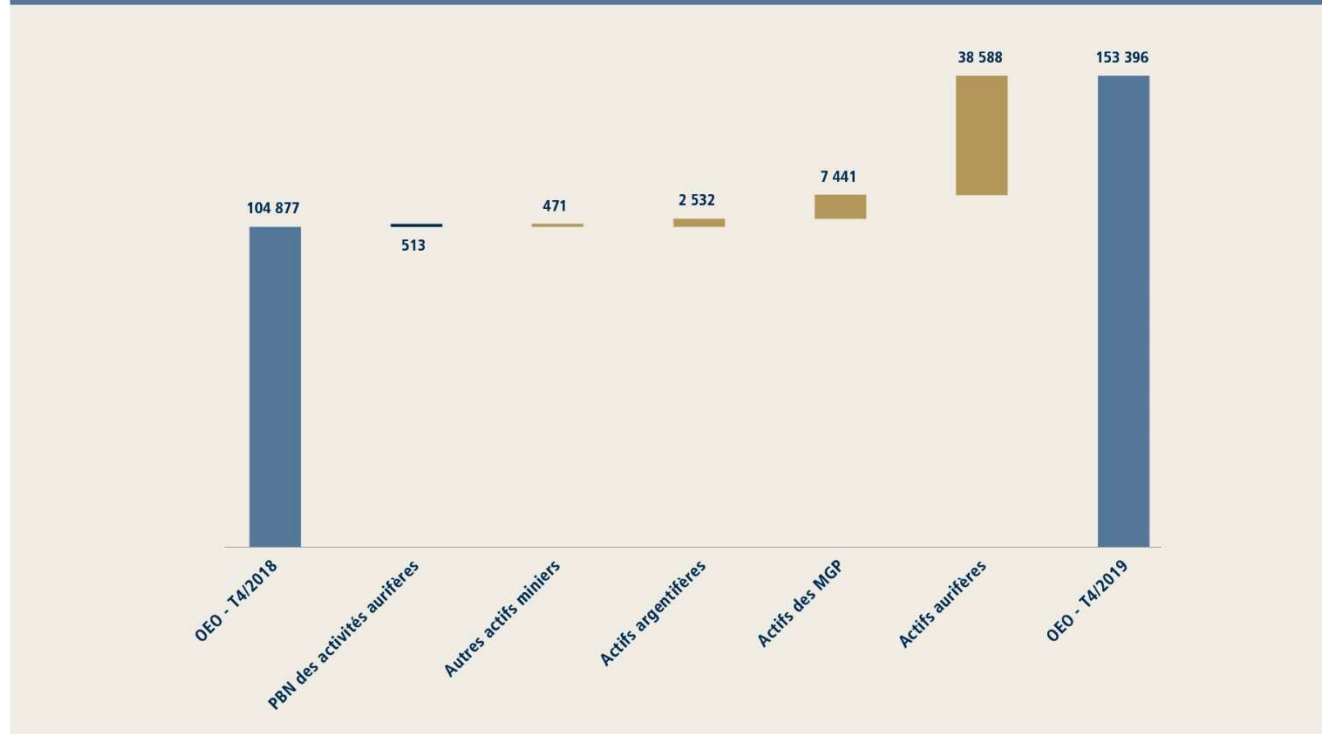
Les actifs miniers ont contribué à hauteur de 88,4 % aux produits des activités ordinaires de la Société pour le quatrième trimestre de 2019, contre 87,7 % au quatrième trimestre de 2018. Par région géographique, les investissements de la Société restent surtout concentrés dans les Amériques, d'où ont été tirés 84,9 % de ses produits des activités ordinaires au quatrième trimestre de 2019, contre 79,0 % au quatrième trimestre de 2018.

Produits des activités ordinaires trimestriels par marchandise et par région - Quatrièmes trimestres de 2018 et de 2019

(en millions)



Rapprochement des OEO - Quatrièmes trimestres de 2018 et de 2019



Les OEO vendues au quatrième trimestre de 2019 totalisent 153 396 onces, comparativement à 104 877 onces au quatrième trimestre de 2018. La hausse enregistrée d'un trimestre à l'autre est surtout attribuable aux actifs suivants :

- **Cobre Panama** – Une solide production trimestrielle a été dégagée à Cobre Panama, la cadence continuant de s'accélérer, et Franco-Nevada a vendu 22 028 OEO au cours du quatrième trimestre de 2019.
- **Candelaria** – Les ventes d'OEO provenant des flux de Candelaria ont plus que doublé d'un trimestre à l'autre, 20 728 OEO ayant été vendues au cours du quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 9 152 OEO au cours du quatrième trimestre de 2018, ce qui s'explique par le fait que le minerai a été extrait directement de la fosse à ciel ouvert et que la quantité de minerai provenant des piles de stocks de minerai à plus faible teneur a diminué. La production reflète l'incidence favorable des activités de mise en valeur menées dans le secteur Nord souterrain de Candelaria.
- **Guadalupe-Palmarejo** – La production du gisement La Nación, situé entre les mines Independencia et Guadalupe et principalement sur des terrains où Franco-Nevada détient des droits à des flux, s'est accélérée jusqu'à la fin de 2019, ce qui s'est traduit par la vente de 11 644 OEO au quatrième trimestre de 2019, contre 5 457 OEO au quatrième trimestre de 2018. Les ventes du quatrième trimestre 2019 comprennent les 2 390 onces qui ont été reçues au troisième trimestre de 2019.
- **Sudbury** – Au quatrième trimestre de 2019, la Société a vendu 8 420 OEO, contre 4 712 OEO au quatrième trimestre de 2018, principalement en provenance de la mine McCreedy.
- **Stillwater** – Les redevances liées à Stillwater ont augmenté à la faveur de l'accroissement de la production, car l'accélération de la production se poursuit pour le projet Blitz, et de l'augmentation des prix du palladium, ces deux facteurs s'étant traduits par une plus grande conversion en OEO. 8 846 OEO ont été vendues au quatrième trimestre de 2019, comparativement aux 5 412 OEO au quatrième trimestre de 2018.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été en partie atténuées par ce qui suit :

- **Antamina** – Antamina a livré moins d'onces d'argent, soit 6 892 OEO vendues, en baisse par rapport aux 8 710 OEO du quatrième trimestre de 2018, comme prévu d'après le plan de mine de 2019. En raison de la hausse des cours de l'or par rapport au cours de l'argent, le nombre d'onces d'argent obtenues a également été converti en un plus petit nombre d'OEO en 2019 que pendant la période correspondante en 2018.
- **Sabodala** – 4 265 OEO ont été vendues à partir des flux de Sabodala au quatrième trimestre de 2019, 1 695 onces restant dans les stocks à la clôture de la période, par rapport aux 5 625 OEO vendues du quatrième trimestre de 2018.

Produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques

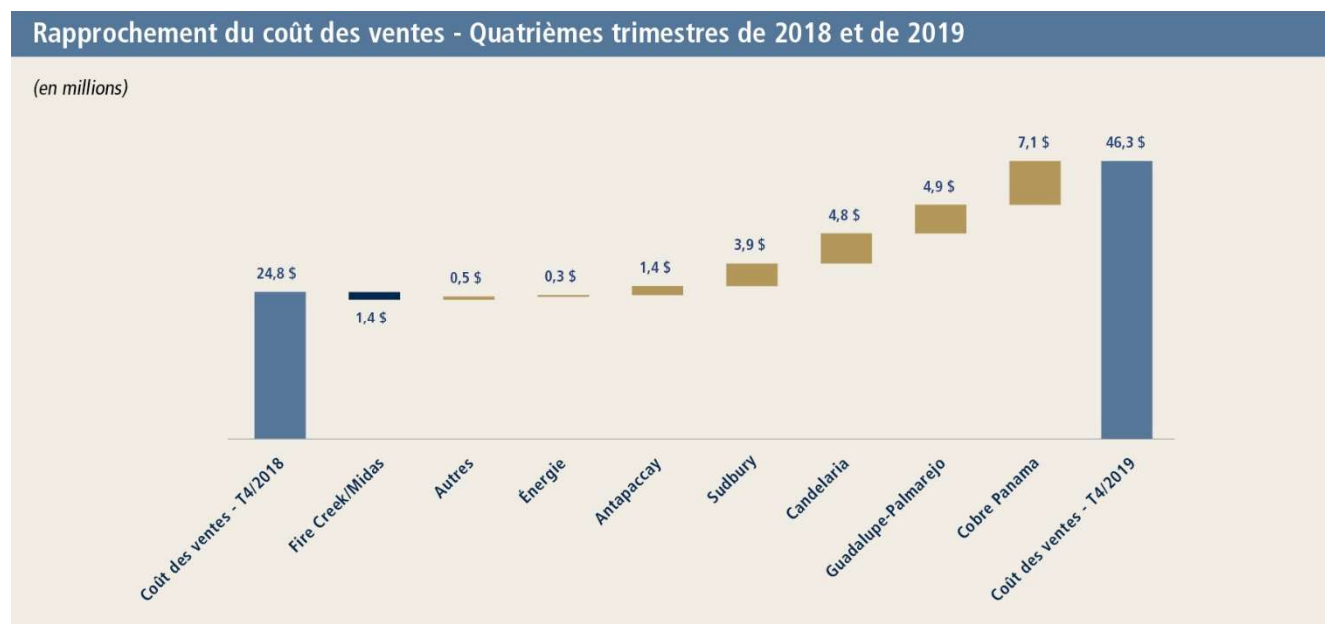
Les actifs énergétiques ont généré des produits des activités ordinaires de 30,0 M\$ pour le trimestre (87 % sont liés au pétrole et 13 %, au gaz), en hausse de 64,8 % par rapport aux produits de 18,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 (97 % liés au pétrole et 3 %, au gaz). Les actifs aux États-Unis ont représenté 57,3 % des produits des activités ordinaires que Franco-Nevada tire de ses actifs énergétiques. La hausse est surtout attribuable aux actifs suivants :

- **Marcellus** – Les droits à des redevances visant Marcellus, acquis en juillet 2019, ont généré 4,9 M\$ au quatrième trimestre de 2019.
- **SCOOP/STACK** – Les redevances provenant de SCOOP/STACK ont généré 7,0 M\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 4,9 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en raison de l'apport supplémentaire de coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental.
- **Weyburn** – Les produits des activités ordinaires tirés de l'unité Weyburn se sont établis à 8,1 M\$ pour le trimestre, comparativement à 4,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en raison de la hausse des prix obtenus et de la baisse des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le prix réel obtenu au titre des DRN s'est établi à 63,35 \$ CA/bep, comparativement à 52,30 \$ CA/bep pour le quatrième trimestre de 2018.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été en partie atténuées par ce qui suit :

- **Bassin Permian** – Les produits des activités ordinaires générés par le bassin Permian ont diminué, passant de 6,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018 à 5,3 M\$ au quatrième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la baisse des prix obtenus.

Coût des ventes



Une ventilation du coût des ventes engagé pour les périodes présentées est fournie dans le tableau suivant :

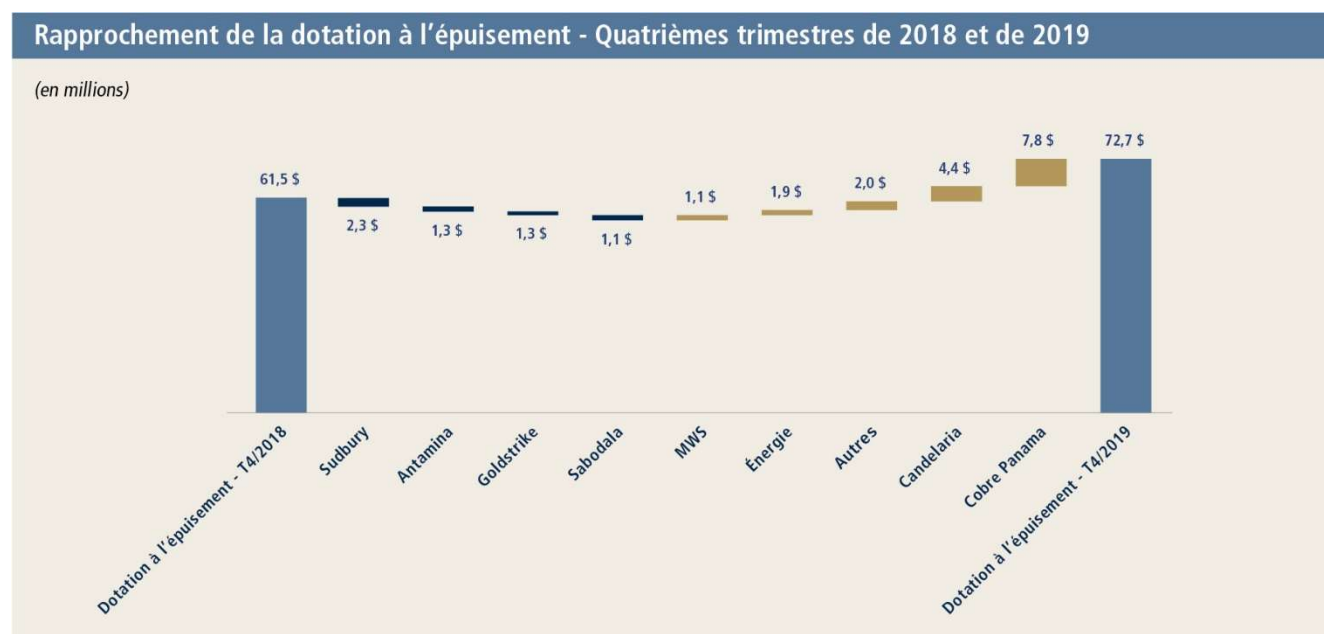
(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		
	2019	2018	Variation
Coût des ventes liées aux droits à des flux	43,5 \$	20,9 \$	22,6 \$
Coût des onces payées d'avance	—	1,4	(1,4)
Taxes sur la production minière	0,6	0,6	—
Coût des ventes des actifs miniers	44,1 \$	22,9 \$	21,2 \$
Coût des ventes des actifs énergétiques	2,2	1,9	0,3
	46,3 \$	24,8 \$	21,5 \$

Le coût des ventes liées aux droits à des flux a presque doublé d'un trimestre à l'autre, reflétant une hausse de 69,0 % des OEO vendues à partir des flux, soit 105 434 OEO au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 62 378 OEO au quatrième trimestre de 2018. Le coût des ventes par once a également augmenté en raison de la hausse des cours des métaux, car certains flux ont un coût par once qui varie en fonction des prix au comptant. La Société a également obtenu plus d'onces d'or des flux McCreedy West, les coûts décaissés par once de McCreedy West étant plus élevés actuellement comparativement aux autres ententes de droits à des flux.

Le coût des onces payées d'avance était nul au quatrième trimestre de 2019, Fire Creek/Midas s'étant acquittée de ses obligations de livraisons fixes en 2018.

Dotations à l'épuisement et à l'amortissement

La dotation à l'épuisement et à l'amortissement s'est établie à 72,7 M\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 61,5 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Bien que le nombre d'OEO vendues se soit accru d'un trimestre à l'autre, la dotation à l'épuisement et à l'amortissement a augmenté dans une mesure moindre, du fait que les OEO supplémentaires vendues proviennent d'une production générée par des actifs dont les taux d'épuisement sont plus faibles.



Pertes de valeur

La Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur au quatrième trimestre de 2019. Au quatrième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé des pertes de valeur respectives de 54,4 M\$ et de 21,0 M\$ pour les mines Levack-Morrison et Podolsky et a radié un montant de 0,6 M\$ au titre de concessions ou de territoires abandonnés qui étaient visés par des droits à redevances détenus par la Société.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a totalisé 17,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 (11,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018), et elle comprenait une charge d'impôt exigible de 13,9 M\$ (9,2 M\$ au quatrième trimestre de 2018) et une charge d'impôt différé de 3,3 M\$ (2,5 M\$ au quatrième trimestre de 2018). L'augmentation de la charge d'impôt totale est attribuable à une augmentation du bénéfice au quatrième trimestre de 2019, en partie contrebalancée par une baisse attribuable à un changement dans la répartition du revenu par pays. La charge d'impôt sur le résultat proportionnellement au résultat a également été plus élevée au quatrième trimestre de 2018 en raison d'une augmentation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés.

La Société fait l'objet d'un audit de l'Agence du revenu du Canada pour ses années d'imposition 2012 à 2015. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Résultat net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2019 s'est chiffré à 113,3 M\$, ou 0,60 \$ par action, comparativement à une perte nette de 31,3 M\$, ou 0,17 \$ par action pour la période correspondante de 2018. La hausse du bénéfice net rend compte de l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des actifs miniers et des actifs énergétiques, conjuguée à la baisse des taux de déplétion par once pour certains actifs. En outre, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur pour le trimestre écoulé. Le résultat net ajusté, qui tient compte, notamment, des profits et pertes de change et des autres produits et charges, s'est établi à 110,8 M\$, ou 0,59 \$ par action, comparativement à 44,7 M\$, ou 0,24 \$ par action, au quatrième trimestre de 2018.

Revue de la performance financière annuelle

Les prix des métaux précieux, du pétrole et du gaz ainsi que la production réelle tirée des actifs miniers et des actifs énergétiques sont les facteurs qui influent le plus sur la rentabilité et sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de Franco-Nevada. Le tableau suivant indique les cours moyens des marchandises et les taux de change moyens pour les périodes présentées.

Prix et taux – moyennes annuelles		2019	2018	Variation
Or ¹⁾	(\$/once)	1 392 \$	1 268 \$	9,8 %
Argent ²⁾	(\$/once)	16,20	15,71	3,1 %
Platine ³⁾	(\$/once)	863	881	(2,0) %
Palladium ³⁾	(\$/once)	1 539	1 028	49,7 %
Pétrole léger d'Edmonton	(\$ CA/b)	68,99	68,99	— %
West Texas Intermediate	(\$/b)	57,00	64,78	(12,0) %
Carrefour Henry Hub	(\$/kpi ³⁾)	2,53	3,07	(17,6)
Taux de change \$ CA/\$ US ⁴⁾		0,7536	0,7721	(2,4) %

1) Cours de l'or établi en après-midi par la LBMA.

2) Cours de l'argent établi par la LBMA.

3) Prix fixé en après-midi à Londres.

4) Taux moyens de la Banque du Canada.

Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires et les ventes d'OEO classés par marchandise, par région géographique et par type d'intérêt, pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

Pour les exercices clos les 31 décembre	Onces d'équivalent d'or ¹⁾			Produits des activités ordinaires (en millions)		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Marchandise						
Or	387 663	344 107	43 556	545,8 \$	435,8 \$	110,0 \$
Argent	58 906	61 737	(2 831)	83,2	78,2	5,0
MGP	52 813	30 946	21 867	75,6	39,1	36,5
Autres actifs miniers	17 056	11 112	5 944	23,6	14,0	9,6
Actifs miniers	516 438	447 902	68 536	728,2 \$	567,1 \$	161,1 \$
Actifs énergétiques	—	—	—	115,9	86,1	29,8
	516 438	447 902	68 536	844,1 \$	653,2 \$	190,9 \$
Secteur géographique						
Amérique latine	260 389	211 862	48 527	369,2 \$	268,3 \$	100,9 \$
États-Unis	73 820	77 776	(3 956)	166,6	137,2	29,4
Canada	80 570	59 513	21 057	166,2	122,6	43,6
Reste du monde	101 659	98 751	2 908	142,1	125,1	17,0
	516 438	447 902	68 536	844,1 \$	653,2 \$	190,9 \$
Type de participation						
Redevances fondées sur les produits des activités ordinaires	134 611	119 964	14 647	266,7 \$	197,9 \$	68,8 \$
Droits à des flux	345 466	293 476	51 990	490,8	371,7	119,1
Redevances fondées sur le bénéfice	20 466	17 091	3 375	49,7	44,0	5,7
Autres	15 895	17 371	(1 476)	36,9	39,6	(2,7)
	516 438	447 902	68 536	844,1 \$	653,2 \$	190,9 \$

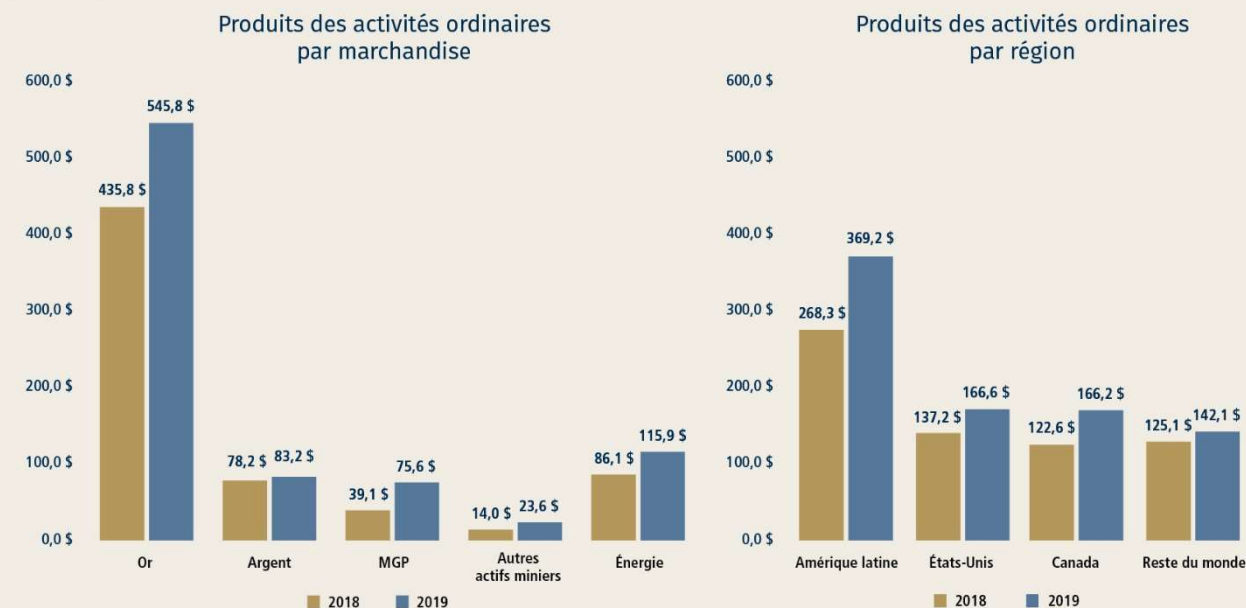
1) Se reporter à la note 1 au bas de la page 5 du présent rapport de gestion pour la méthode de calcul des OEO et, aux fins d'illustration, au tableau des cours moyens des marchandises, ci-dessus, pour des exemples des prix pouvant être utilisés dans le calcul des OEO.

Les produits des activités ordinaires pour 2019 se sont élevés à 844,1 M\$, en hausse de 29,2 % par rapport à 2018 en raison d'une augmentation de 15,3 % des OEO vendues, d'une augmentation des prix des métaux et des produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques récemment acquis.

Les actifs miniers ont contribué à hauteur de 86,3 % au total des produits des activités ordinaires de 2019, comparativement à 86,8 % pour 2018. La majeure partie de nos produits des activités ordinaires continuent d'être générés par les Amériques, soit dans une proportion de 83,2 %, en comparaison de 80,8 % pour 2018.

Produits des activités ordinaires par marchandise et par région - 2018 et 2019

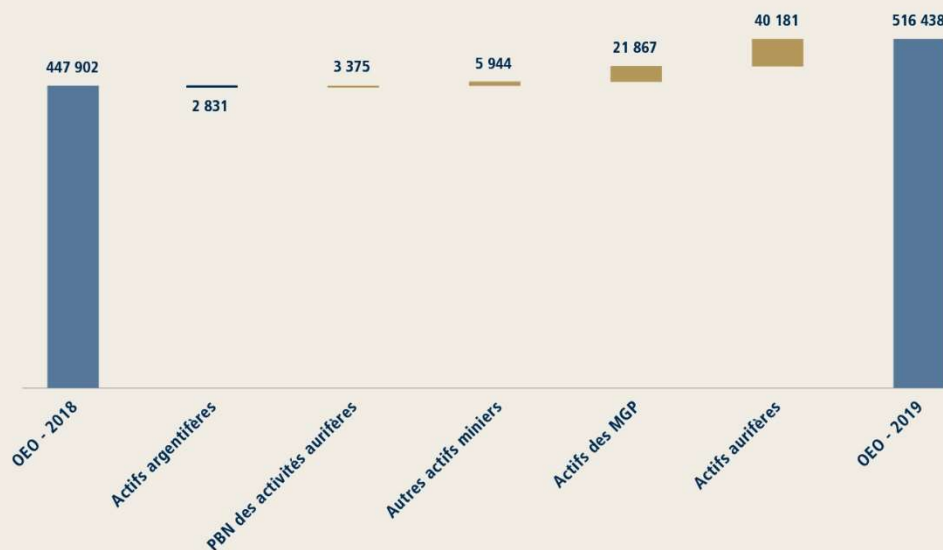
(en millions)



Ventes d'OEO

Les OEO vendues en 2019 totalisent 516 438 onces, comparativement à 447 902 onces en 2018.

Rapprochement des OEO –2018 et 2019



La hausse par rapport à il y a un an est surtout attribuable aux actifs suivants :

- **Cobre Panama** – La Société a reçu ses premières onces d'or et d'argent de Cobre Panama au cours de l'exercice et a vendu 43 554 OEO en 2019, ce qui est supérieur à nos prévisions de 20 000 à 40 000 OEO, l'accélération de la production se poursuivant.
- **Candelaria** – 73 638 OEO ont été vendues à partir des flux de Candelaria, ce qui représente une augmentation par rapport aux 55 671 OEO vendues en 2018, en raison du fait que les activités normales ont repris à la mine après avoir été interrompues à cause du glissement d'une paroi de la mine à la fin de 2017 et des avantages tirés des nombreuses initiatives de réinvestissement réalisées au cours des derniers exercices.
- **Stillwater** – 28 600 OEO ont été vendues de Stillwater, ce qui représente une hausse par rapport aux 16 794 OEO pour la période correspondante de 2018. Les redevances liées à Stillwater ont augmenté à la faveur, d'une part, de l'accroissement des volumes, car l'accélération de la production se poursuit pour le projet Blitz, et, d'autre part, de l'augmentation des prix du palladium.
- **Sudbury** – 27 956 OEO ont été vendues de Sudbury, ce qui représente une augmentation par rapport aux 18 508 OEO en 2018. Les actifs Sudbury comprennent les mines McCreedy West et Levack-Morrison. Même si la mine Levack-Morrison a été placée en mode de surveillance et de maintien à la fin mars, l'incidence pour 2019 a été compensée par la production de McCreedy West, dont les activités ont repris au cours du deuxième semestre de 2018. Sudbury a aussi tiré parti de l'augmentation des prix du palladium, laquelle s'est traduite par la conversion en un plus grand nombre d'OEO.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été en partie atténuées par ce qui suit :

- **Antapaccay** – 71 521 OEO ont été vendues à partir des flux d'Antapaccay, ce qui représente une baisse par rapport aux 76 877 OEO vendues en 2018. La diminution sur un an était prévue dans le plan de mine de 2019 d'Antapaccay.
- **Antamina** – 31 850 OEO ont été vendues à partir des flux d'Antamina, ce qui représente une baisse par rapport aux 40 384 OEO en 2018. La baisse des produits des activités ordinaires sur un an était prévue dans le plan de mine de 2019. De plus, compte tenu du fait que les prix de l'or ont été plus élevés que ceux de l'argent, le nombre d'onces d'argent reçues a été converti en une quantité moindre d'OEO en 2019 qu'en 2018.

Produits des activités ordinaires tirés des actifs énergétiques

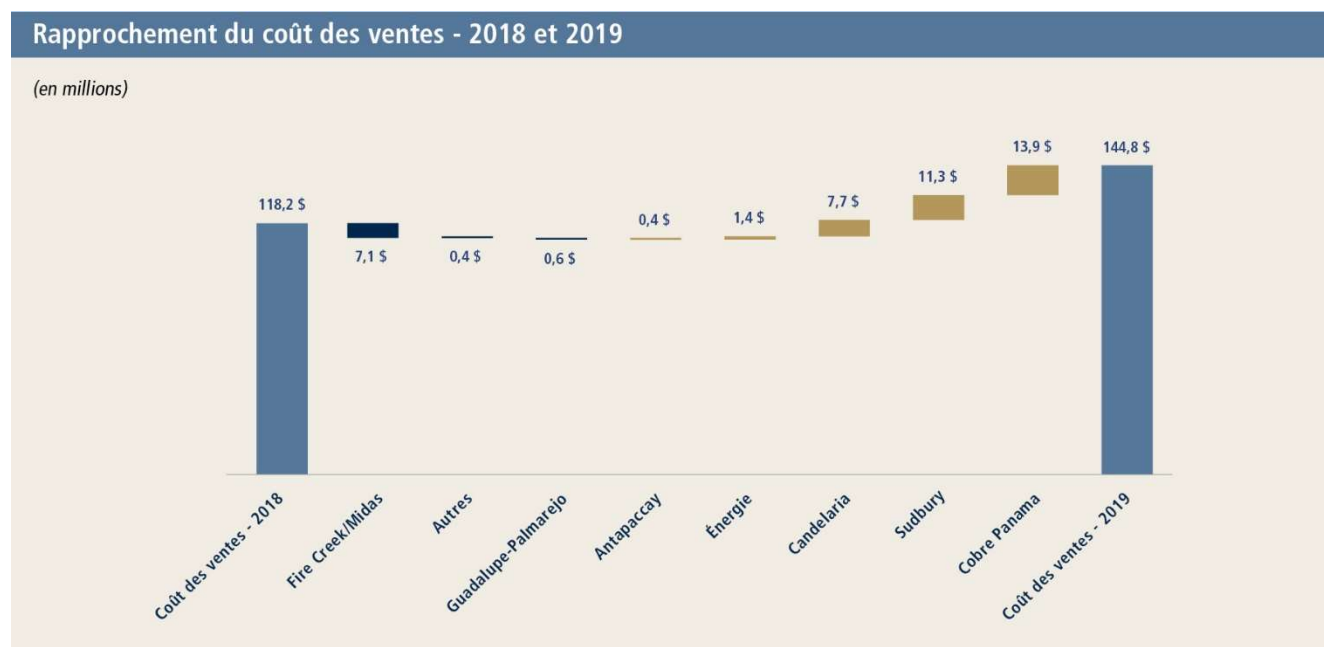
Les actifs énergétiques ont généré des produits des activités ordinaires de 115,9 M\$ pour 2019 (84 % sont liés au pétrole et 16 %, au gaz), en hausse de 34,6 % par rapport aux produits de 86,1 M\$ pour 2018 (97 % liés au pétrole et 3 %, au gaz). Les actifs aux États-Unis ont représenté 55,4 % des produits des activités ordinaires que la Société tire de ses actifs énergétiques. La hausse par rapport à il y a un an est surtout attribuable aux actifs suivants :

- **Marcellus** – Les droits à des redevances visant Marcellus, acquis en juillet 2019, ont généré 18,0 M\$ pour 2019.
- **SCOOP/STACK** – Les redevances provenant de SCOOP/STACK ont généré 26,2 M\$ en produits des activités ordinaires pour 2019, comparativement à 15,7 M\$ pour 2018, en raison de l'apport supplémentaire de la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental.
- **Orion** – Les produits des activités ordinaires générés par Orion ont plus que doublé, s'établissant à 10,2 M\$ pour 2019 (3,7 M\$ pour 2018). Les produits ont subi l'incidence positive du rétrécissement des différentiels de prix du pétrole lourd par rapport à la période de 2018, ainsi que de l'augmentation de la production découlant d'une capacité accrue.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été en partie atténuées par ce qui suit :

- **Bassin Permian** – Les produits des activités ordinaires générés par le bassin Permian ont diminué, passant de 23,1 M\$ pour 2018 à 20,0 M\$ pour 2019, en raison principalement d'une diminution de 1,1 M\$ des produits tirés des primes de concession, d'une diminution des puits à redevances élevées et de la baisse des prix obtenus.
- **Weyburn** – Les produits des activités ordinaires générés par l'unité Weyburn en 2019 ont diminué, pour s'établir à 33,8 M\$, en comparaison de 35,5 M\$ en 2018. La diminution reflète essentiellement la baisse des prix du pétrole au cours de l'exercice. Le prix réel obtenu au titre du DRN de Weyburn s'est établi à 65,18 \$ CA/bep, en comparaison de 66,42 \$ CA/bep en 2018.

Coût des ventes



Une ventilation du coût des ventes engagé pour les périodes présentées est fournie dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre		Variation
	2019	2018	
Coût des ventes liées aux droits à des flux	135,1 \$	102,9 \$	32,2 \$
Coût des onces payées d'avance	—	7,1	(7,1)
Taxes sur la production minière	2,4	2,3	0,1
Coût des ventes des actifs miniers	137,5 \$	112,3 \$	25,2 \$
Coût des ventes des actifs énergétiques	7,3	5,9	1,4
	144,8 \$	118,2 \$	26,6 \$

Les coûts liés aux onces visées par des droits à des flux ont augmenté de 31,3 % en 2019 par rapport à 2018, ce qui rend compte de l'augmentation de 17,8 % des OEO vendues et de la hausse du cours de l'or. La Société a également obtenu un plus grand nombre d'onces de McCreedy West, les coûts liés à cette production étant actuellement plus élevés par rapport aux autres ententes de droits à des flux.

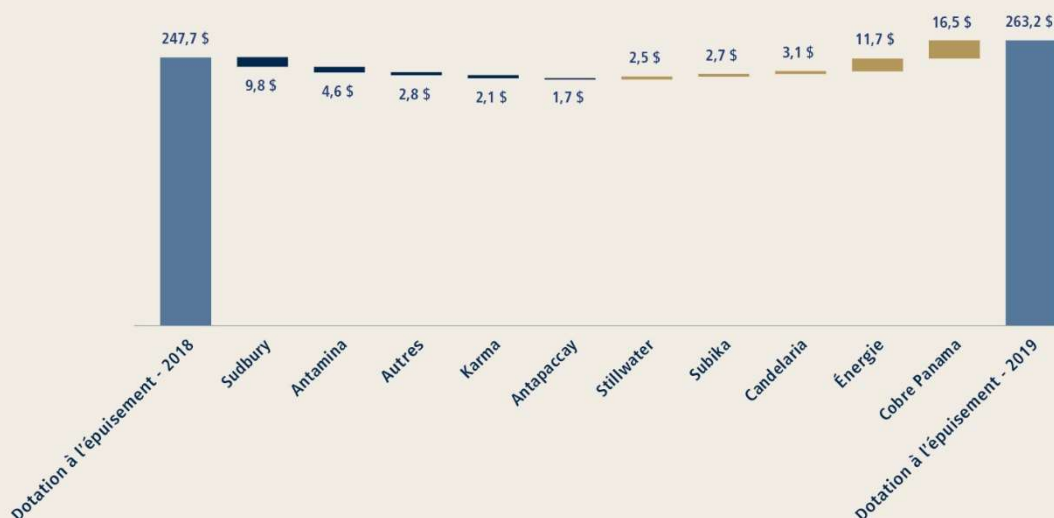
Le coût des onces payées d'avance était nul pour 2019, Fire Creek/Midas s'étant acquitté de ses obligations de livraisons fixes en 2018.

Dotation à l'épuisement et à l'amortissement

La dotation à l'épuisement et à l'amortissement s'est établie à 263,2 M\$ pour 2019, contre 247,7 M\$ pour 2018. Bien que les OEO vendues aient augmenté d'un trimestre à l'autre, la dotation à l'épuisement a augmenté dans une moindre mesure, du fait que les OEO supplémentaires vendues ont été tirées d'actifs ayant des taux de déplétion plus faibles. Le taux d'épuisement par once a également diminué pour certains des actifs de la Société, tandis que les réserves ont augmenté d'un exercice à l'autre.

Rapprochement de la dotation à l'épuisement - 2018 et 2019

(en millions)



Pertes de valeur

La Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur en 2019. En 2018, la Société a comptabilisé des pertes de valeur respectives de 54,4 M\$ et de 21,0 M\$ pour les mines Levack-Morrison et Podolsky et a radié un montant de 0,6 M\$ au titre de concessions ou territoires abandonnés qui étaient visés par des droits à redevances détenus par la Société.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a totalisé 61,8 M\$ pour 2019 (50,1 M\$ pour 2018), et elle comprenait une charge d'impôt exigible de 39,1 M\$ (40,1 M\$ pour 2018) et une charge d'impôt différé de 22,7 M\$ (10,0 M\$ pour 2018). L'augmentation de la charge d'impôt totale s'explique par l'augmentation du bénéfice pour 2019, en partie contrebalancée par une baisse attribuable à un changement dans la répartition du revenu par pays. La charge d'impôt sur le résultat proportionnellement au résultat a également été plus élevée au quatrième trimestre de 2018 en raison d'une augmentation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés.

La Société fait l'objet d'un audit de l'Agence du revenu du Canada pour ses années d'imposition 2012 à 2015. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Résultat net

Le résultat net pour 2019 s'est chiffré à 344,1 M\$, ou 1,83 \$ par action, comparativement à 139,0 M\$, ou 0,75 \$ par action, pour 2018. La hausse du bénéfice net rend compte de l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des actifs miniers et des actifs énergétiques, conjuguée à la baisse des taux de déplétion par once pour certains actifs. En outre, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur en 2019. Le résultat net ajusté s'est établi à 341,5 M\$, ou 1,82 \$ par action, comparativement à 217,0 M\$, ou 1,17 \$ par action, pour 2018.

Frais généraux et frais d'administration

Les frais généraux et frais d'administration engagés pour les périodes présentées sont ventilés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Salaires et avantages	4,3 \$	2,0 \$	2,3 \$	10,1 \$	6,6 \$	3,5 \$
Honoraires	1,2	0,4	0,8	2,5	2,8	(0,3)
Frais de bureau	0,1	0,3	(0,2)	0,4	0,9	(0,5)
Coûts liés au conseil d'administration	1,9	1,1	0,8	5,1	0,7	4,4
Rémunération fondée sur des actions	1,3	1,1	0,2	5,5	5,2	(0,3)
Autres	1,9	0,3	1,6	5,2	6,4	(1,2)
	10,7 \$	5,2 \$	5,5 \$	28,8 \$	22,6 \$	6,2 \$

Les frais généraux et frais d'administration ont représenté 4,1 % des produits des activités ordinaires pour le quatrième trimestre de 2019 (3,5 % pour le quatrième trimestre de 2018) et 3,4 % des produits des activités ordinaires pour 2019 (3,5 % pour 2018). Ces frais, qui comprennent les frais de développement des affaires, varient selon le niveau d'activité de prospection de clientèle et le moment auquel chaque transaction est conclue.

Les coûts liés au conseil d'administration varient en fonction de l'évaluation à la valeur du marché des unités d'actions différées (« UAD ») attribuées aux administrateurs de la Société. À la clôture de l'exercice 2019, le cours de l'action de la Société était considérablement plus élevé qu'à la clôture de l'exercice 2018, ce qui a entraîné une augmentation du passif au titre des UAD et la comptabilisation d'une charge résultant de l'évaluation à la valeur de marché en 2019.

Autres produits et charges

Profits ou pertes de change et autres produits ou charges

Le tableau ci-après ventile les profits ou pertes de change et autres produits ou charges pour les périodes présentées :

(en millions)	Trimestres clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Profit (perte) de change	0,2 \$	0,3 \$	(0,1) \$	(0,1) \$	0,4 \$	(0,5) \$
Autres produits	0,6	0,9	(0,3)	0,9	1,4	(0,5)
Profit à l'évaluation à la valeur de marché des bons de souscription	2,0	—	2,0	2,0	—	2,0
	2,8 \$	1,2 \$	1,6 \$	2,8 \$	1,8 \$	1,0 \$

Selon les IFRS, les écarts de change liés à des actifs ou passifs monétaires détenus dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle sont inscrits en résultat net plutôt que dans les autres éléments du résultat global. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien, tandis que la monnaie fonctionnelle de certaines filiales de la Société est le dollar américain.

Produits financiers et charges financières

Le tableau suivant ventile les produits financiers et charges financières enregistrés pour les périodes présentées :

(en millions)	Trimestres clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Produits financiers						
Intérêts	0,8 \$	0,7 \$	0,1 \$	3,5 \$	3,1 \$	0,4 \$
	0,8 \$	0,7 \$	0,1 \$	3,5 \$	3,1 \$	0,4 \$
Charges financières						
Intérêts	1,2 \$	1,5 \$	(0,3) \$	7,4 \$	1,5 \$	5,9 \$
Commissions d'attente	0,5	0,4	0,1	2,1	2,1	—
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	0,3	0,3	—	0,9	1,0	(0,1)
Accroissement des obligations locatives	0,1	—	0,1	0,2	—	0,2
	2,1 \$	2,2 \$	(0,1) \$	10,6 \$	4,6 \$	6,0 \$

Les produits financiers sont tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Ils comprennent en outre des produits d'intérêts courus de 0,6 M\$ sur le prêt à Noront au quatrième trimestre de 2019 (0,5 M\$ au quatrième trimestre de 2018) et de 2,3 M\$ pour 2019 (2,2 M\$ pour 2018). Les charges financières sont composées de la charge d'intérêts liés à la facilité renouvelable et à l'emprunt à terme. La Société engage aussi des commissions d'attente, qui représentent le coût du maintien de nos facilités de crédit selon les sommes prélevées, et comptabilise l'amortissement des coûts de montage initial de nos facilités de crédit ou de leurs modifications subséquentes. Les charges financières incluent aussi la charge de désactualisation des obligations locatives, comme l'exigent les dispositions d'IFRS 16 *Contrats de location* depuis le 1^{er} janvier 2019.

Informations financières trimestrielles

Le tableau suivant présente les principales informations financières et statistiques trimestrielles pour les huit derniers trimestres¹⁾:

(en millions, sauf le cours moyen de l'or, la marge bénéficiaire, les OEO, les montants liés aux OEO et les montants par action)	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018
Produits des activités ordinaires	258,1 \$	235,7 \$	170,5 \$	179,8 \$	148,2 \$	170,6 \$	161,3 \$	173,1 \$
Charges et frais ²⁾	129,1	113,5	91,5	99,8	167,5	104,8	96,4	95,7
Résultat d'exploitation	129,0	122,2	79,0	80,0	(19,3)	65,8	64,9	77,4
Autres produits (charges)	1,5	(2,7)	(1,3)	(1,8)	(0,3)	0,1	(0,2)	0,7
Charge d'impôt	17,2	17,9	13,7	13,0	11,7	13,8	11,1	13,5
Résultat net	113,3	101,6	64,0	65,2	(31,3)	52,1	53,6	64,6
Résultat de base par action	0,60 \$	0,54 \$	0,34 \$	0,35 \$	(0,17) \$	0,28 \$	0,29 \$	0,35 \$
Résultat dilué par action	0,60 \$	0,54 \$	0,34 \$	0,35 \$	(0,17) \$	0,28 \$	0,29 \$	0,35 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	184,6 \$	170,4 \$	119,1 \$	143,6 \$	97,8 \$	128,2 \$	111,3 \$	137,5 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(1,8)	(344,5)	(33,5)	(56,3)	(285,3)	(89,4)	(90,8)	(523,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(142,6)	(133,9)	241,4	(84,7)	182,5	(33,8)	(35,0)	(36,1)
Cours moyen de l'or ³⁾	1 480 \$	1 474 \$	1 310 \$	1 304 \$	1 228 \$	1 213 \$	1 306 \$	1 329 \$
OEO vendues ⁴⁾	153 396	133 219	107 774	122 049	104 877	120 021	107 333	115 671
Coûts décaissés ⁵⁾ attribuables aux OEO vendues	44,1 \$	36,8 \$	25,6 \$	31,0 \$	21,5 \$	29,9 \$	26,5 \$	27,3 \$
Coûts décaissés ⁵⁾ par OEO vendue	287 \$	276 \$	238 \$	254 \$	208 \$	254 \$	252 \$	241 \$
BALIA ajusté ⁵⁾	201,7 \$	192,9 \$	137,9 \$	140,9 \$	118,7 \$	134,7 \$	126,3 \$	139,9 \$
BALIA ajusté ⁵⁾ par action	1,07 \$	1,03 \$	0,74 \$	0,75 \$	0,64 \$	0,72 \$	0,68 \$	0,75 \$
Marge bénéficiaire ⁵⁾	78,1 %	81,8 %	80,9 %	78,4 %	80,1 %	79,0 %	78,3 %	80,8 %
Résultat net ajusté ⁵⁾	110,8 \$	101,6 \$	64,0 \$	65,2 \$	44,7 \$	54,6 \$	53,7 \$	63,9 \$
Résultat net ajusté ⁵⁾ par action	0,59 \$	0,54 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,24 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,34 \$

¹⁾ La somme des trimestres peut ne pas correspondre au total annuel, car les montants ont été arrondis.

²⁾ Comprend les pertes de valeur de 76,0 M\$ comptabilisées au quatrième trimestre de 2018 au titre des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes.

³⁾ Cours de l'or établi en après-midi par la LBMA.

⁴⁾ Les OEO sont issues de nos actifs liés à l'or, à l'argent, au platine et au palladium et de nos autres actifs miniers et n'incluent pas les actifs énergétiques. Les estimations d'OEO sont établies sur une base brute, dans le cas des RNF, et avant le prix contractuel par once que paie la Société, dans le cas des onces visées par des ententes de droits à des flux. En ce qui concerne les PBN, le calcul des OEO tient compte des données antérieures au titre des PBN. L'argent, le platine, le palladium et les autres marchandises sont convertis en OEO en divisant les produits des activités ordinaires qui en sont tirés, lesquels comprennent les ajustements au titre du règlement, par le cours de l'or approprié. Le cours utilisé dans le calcul des OEO obtenues d'un actif en particulier varie selon l'entente de redevances ou l'entente portant sur les flux, lesquelles peuvent être établies selon le cours de marché réalisé par l'exploitant ou selon la moyenne pour le mois, le trimestre ou l'exercice au cours duquel le métal a été produit ou vendu. Pour obtenir les cours moyens des marchandises utilisés dans le calcul des OEO pour les trimestres et pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, se reporter aux tableaux présentant les cours moyens des marchandises aux pages 12 et 17 du présent rapport de gestion.

⁵⁾ Les coûts décaissés, le BALIA ajusté, la marge bénéficiaire et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS, lesquelles ne leur prêtent aucun sens normalisé. Pour un complément d'information et un rapprochement détaillé, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Revue de l'état de la situation financière

État sommaire de la situation financière et principales données financières

(en millions, à l'exception du ratio de dettes/capitaux propres)	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132,1 \$	69,7 \$
Actif courant	278,7	178,5
Actif non courant	5 001,9	4 753,3
Total de l'actif	5 280,6 \$	4 931,8 \$
Passif courant	53,4	25,0
Passif non courant	165,0	274,9
Total du passif	218,4 \$	299,9 \$
Total des capitaux propres	5 062,2 \$	4 631,9 \$
Dette	80,0 \$	207,6 \$
Total des actions ordinaires en circulation	189,4	186,7
Principaux ratios financiers		
Fonds de roulement	225,3 \$	153,5 \$
Ratio dettes/capitaux propres	0,02:1	0,04:1

Actif

Le total de l'actif s'est établi à 5 280,6 M\$ au 31 décembre 2019, contre 4 931,8 M\$ au 31 décembre 2018. Notre base d'actifs se compose principalement d'actifs non courants tels que nos redevances, nos droits à des flux, nos participations directes, ainsi que de placements en instruments de capitaux propres et de prêts, tandis que nos actifs courants se composent principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, ainsi que de créances d'exploitation. L'augmentation de l'actif non courant reflète nos placements dans la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental et les acquisitions de redevances visant Marcellus, Salares Norte, Valentine Lake, Eagle's Nest et Premier, facteurs partiellement contrebalancés par la dotation à l'épuisement et à l'amortissement ainsi que par l'accroissement de la juste valeur de nos placements en titres de capitaux propres. Les actifs non courants comprennent également le prêt à Noront, qui a été classé à titre d'actif non courant étant donné que sa date d'échéance a été repoussée du 28 avril 2020 au 30 septembre 2022.

Passif

Le total du passif au 31 décembre 2019 comprend essentiellement l'encours de 80,0 M\$ au titre de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme consiste en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'un an, échéant le 17 avril 2021. Un montant de 160 M\$ a été initialement prélevé sur l'emprunt à terme pour rembourser les montants qui avaient été empruntés aux fins du financement de la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental en 2018 sur la facilité renouvelable et de l'acquisition de redevances visant Marcellus en 2019. À la date du présent rapport de gestion, l'encours de l'emprunt à terme et de la facilité renouvelable avait été remboursé en totalité.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 430,3 M\$ au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018, hausse qui reflète un résultat net de 344,1 M\$ et un produit net de 136,0 M\$ tiré des émissions dans le cadre du programme de placements au cours du marché, déduction faite des commissions d'agent de 1,4 M\$ et d'autres frais d'émission d'actions de 1,0 M\$. Les capitaux propres ont également augmenté de 27,0 M\$ et de 13,2 M\$ par suite de l'émission d'actions ordinaires à titre de contrepartie partielle dans l'acquisition de redevances visant Salares Norte et de l'exercice d'option sur actions, respectivement. Les dividendes déclarés ont réduit de 187,0 M\$ les capitaux propres, mais ont été réglés en partie par l'émission de 48,8 M\$ d'actions ordinaires dans le cadre du RRD. De plus, les capitaux propres tiennent compte d'un profit sur la juste valeur des placements de 9,9 M\$ et d'un profit de 32,3 M\$ lié à l'écart de conversion en 2019.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Les flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, montant net	184,6 \$	97,8 \$	617,7 \$	474,8 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement, montant net	(1,8)	(285,3)	(436,1)	(988,7)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement, montant net	(142,6)	182,5	(119,8)	77,6
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,2	(2,2)	0,6	(5,1)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40,4 \$	(7,2) \$	62,4 \$	(441,4) \$

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation se sont respectivement établies à 617,7 M\$ pour 2019 (474,8 M\$ pour 2018). Les hausses des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation reflètent l'augmentation des produits des activités ordinaires qui a découlé de l'augmentation de la production d'OEO et des actifs énergétiques, combinée à des prix des métaux plus élevés par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tiennent compte également du produit de la vente de lingots d'or reçu par la Société en guise de règlement de certaines de ses redevances.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont représenté 436,1 M\$ pour 2019 (988,7 M\$ pour 2018) et sont essentiellement liées à l'acquisition des redevances visant Marcellus pour un prix d'achat brut de 300,0 M\$, au financement de la quote-part de Franco-Nevada dans la coentreprise d'acquisitions de redevances avec Continental de 108,0 M\$ et à l'acquisition des redevances visant Salares Norte, Valentine Lake, Eagle's Nest et Premier. En comparaison, les activités d'investissement pour l'exercice précédent comprenaient le financement permanent au titre du flux à paiements fixes de Cobre Panama, l'acquisition du flux à paiements variables Cobre Panama, le financement de 257,4 M\$ au titre de la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental et l'acquisition du portefeuille de redevances pétrolières et gazières Delaware.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement de 119,8 M\$ inscrites pour 2019 (entrées de trésorerie de 77,6 M\$ en 2018) tiennent compte du remboursement de la totalité des montants empruntés sur la facilité renouvelable, qui avaient été prélevés afin de financer les apports à la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental en 2018 et l'acquisition de droits à des redevances visant la formation Marcellus en 2019. Le remboursement de l'encours de la facilité renouvelable a été effectué en partie au moyen du produit de l'emprunt à terme de 160,0 M\$; de ce montant, une tranche de 80,0 M\$ a été remboursée avant la clôture de l'exercice. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement tiennent compte également du produit net de 136,0 M\$ provenant du programme de placements au cours du marché ainsi que de dividendes de 138,2 M\$ payés en trésorerie.

Ressources en capital

Notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie s'élevaient à 132,1 M\$ au 31 décembre 2019 (69,7 M\$ au 31 décembre 2018). De plus, au 31 décembre 2019, nous détenions des placements de 183,2 M\$ (169,7 M\$ au 31 décembre 2018), dont 141,7 M\$ dans des instruments de capitaux propres de sociétés ouvertes (132,8 M\$ au 31 décembre 2018).

Au 9 mars 2020, la Société disposait également d'un montant disponible d'environ 1,1 G\$ aux termes de deux facilités de crédit renouvelables.

La facilité renouvelable, qui s'élève à 1,0 G\$, est non garantie et a une durée de cinq ans venant à échéance le 22 mars 2024. Les avances sur la facilité renouvelable portent intérêt dans la devise de l'avance et selon le ratio de levier financier de la Société. Les fonds sont généralement prélevés au taux LIBOR à 30 jours majorés de 100 points de base. Au 31 décembre 2019, le solde disponible sur la facilité renouvelable s'élève à environ 1,0 G\$, le remboursement de la totalité des montants empruntés ayant été effectué avant la clôture de l'exercice.

La facilité renouvelable de FNBC est une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un an de 0,1 G\$, qui vient à échéance le 20 mars 2020. Les fonds sont généralement prélevés au taux LIBOR de 30 jours majoré de 135 points de base. À la date du présent rapport de gestion, le solde disponible est de 0,1 G\$.

La Société a également contracté un emprunt à terme (l'« emprunt à terme »), qui consiste en une facilité de crédit non renouvelable et non garantie d'un montant de 160,0 M\$. Au 31 décembre 2019, des emprunts de 80,0 M\$ étaient toujours à rembourser. Les montants prélevés sur l'emprunt à terme portent intérêt au taux LIBOR à 30 jours majoré de 85 points de base. La convention d'emprunt relative à l'emprunt à terme a été modifiée le 25 septembre 2019 afin de prolonger d'une année supplémentaire la durée initiale de celui-ci, de sorte que la date d'échéance est maintenant le 17 avril 2021. Après la clôture de l'exercice, plus précisément le 14 février 2020, les fonds prélevés sur l'emprunt à terme ont été remboursés intégralement. L'emprunt à terme est une facilité non renouvelable, de sorte qu'il n'est pas possible de prélever des montants sur celui-ci.

Les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont :

- a) de préserver le capital non utilisé pour les placements à long terme et en assurer la disponibilité en investissant dans des placements hautement liquides à faibles risques;
- b) de maintenir des niveaux adéquats de capital pour satisfaire aux obligations de la Société sur le plan de l'exploitation et pour régler les autres passifs courants.

Au 31 décembre 2019, la majeure partie des fonds étaient détenus dans des dépôts en trésorerie auprès de plusieurs institutions financières. Franco-Nevada investit ses fonds excédentaires dans des dépôts à terme. Certains placements, dont les échéances à compter de l'acquisition sont de trois mois, ou de 92 jours ou moins, sont classés à titre de dépôts à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, à l'état de la situation financière.

Les résultats subissent l'incidence des fluctuations des cours du dollar canadien et du dollar australien par rapport au dollar américain. Le risque le plus important provient des fluctuations des cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, puisque nous détenons une part importante de nos actifs au Canada et présentons nos résultats en dollars américains. L'incidence de la volatilité de ces monnaies par rapport au dollar américain se répercute sur les frais généraux et frais d'administration et la dotation à l'épuisement relative aux intérêts dans des actifs miniers et dans des actifs énergétiques que comptabilisent nos entités canadiennes et australiennes en raison de leurs monnaies de fonctionnement respectives. Au cours du quatrième trimestre de 2019, le dollar canadien s'est négocié dans une fourchette de 0,7502 \$ à 0,7699 \$, clôturant le trimestre à 0,7699 \$, et le dollar australien s'est négocié dans une fourchette de 0,6702 \$ à 0,7014 \$, clôturant le trimestre à 0,7029 \$.

Nos besoins en trésorerie à court terme englobent le financement de nos engagements à l'égard de la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental, les frais d'administration, certaines charges d'exploitation, le paiement des dividendes et l'impôt sur le résultat directement lié à la comptabilisation des produits tirés des redevances, des flux et des participations directes. En tant que société de redevances et de flux, nos dépenses d'investissement se limitent à l'acquisition de droits à des redevances ou de flux et à des engagements en capital pour nos participations directes. Ces acquisitions sont entièrement discrétionnaires et financées par la trésorerie disponible, par l'émission d'actions ordinaires ou d'autres titres de capitaux propres ou d'emprunt ou encore par des prélèvements sur les facilités de crédit. Nous estimons que le solde de nos ressources en trésorerie, de nos facilités de crédit disponibles et nos flux de trésorerie futurs suffiront à couvrir les coûts associés aux engagements, aux frais d'administration et charges d'exploitation et les versements de dividendes dans un avenir prévisible.

Engagements d'achat

Le tableau suivant résume les engagements de paiement par Franco-Nevada pour l'or, l'argent et les MGP aux termes des ententes sur les métaux précieux qui s'y rattachent :

Bien	Production payable attribuable devant être acquise			Paiement en trésorerie par once ^{1), 2)}			Durée de l'entente ³⁾	Date du contrat
	Or	Argent	MGP	Or	Argent	MGP		
Antamina	0 %	22,5 % ⁴⁾	0 %	s. o.	5 % ⁵⁾	s. o.	40 ans	7 oct. 2015
Antapaccay	— % ⁶⁾	— % ⁷⁾	0 %	20 % ⁸⁾	20 % ⁹⁾	s. o.	40 ans	10 févr. 2016
Candelaria	68 % ¹⁰⁾	68 % ¹⁰⁾	0 %	400 \$	4,00 \$	s. o.	40 ans	6 oct. 2014
Cobre Panama – Flux à paiements fixes	— % ¹¹⁾	— % ¹²⁾	0 %	418 \$ ¹³⁾	6,27 \$ ¹⁴⁾	s. o.	40 ans	19 janv. 2018
Cobre Panama – Flux à paiements variables	— % ¹⁵⁾	— % ¹⁶⁾	0 %	20 % ¹⁷⁾	20 % ¹⁸⁾	s. o.	40 ans	19 janv. 2018
Karma	4,875 % ¹⁹⁾	0 %	0 %	20 % ²⁰⁾	s. o.	s. o.	40 ans	11 août 2014
Guadalupe-Palmarejo	50 %	0 %	0 %	800 \$	s. o.	s. o.	40 ans	2 oct. 2014
Sabodala	6 % ²¹⁾	0 %	0 %	20 % ²²⁾	s. o.	s. o.	40 ans	12 déc. 2013
MWS	25 %	0 %	0 %	400 \$	s. o.	s. o.	40 ans ²³⁾	2 mars 2012
Cooke 4	7 %	0 %	0 %	400 \$	s. o.	s. o.	40 ans	5 nov. 2009
Sudbury ²⁴⁾	50 %	0 %	50 %	400 \$	s. o.	400 \$	40 ans	15 juill. 2008

1) Sous réserve d'un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation, sauf pour Antamina, Antapaccay, Karma, Guadalupe-Palmarejo et Sabodala.

2) Si le cours du marché en vigueur pour l'or était inférieur à ce montant, le paiement en trésorerie par once serait ramené au cours du marché en vigueur.

3) Pouvant faire l'objet de prolongements consécutifs.

4) Sous réserve d'une rentabilité fixée à 90 %. Le pourcentage est ramené à 15 % une fois que 86 millions d'onces d'argent ont été livrées aux termes de la convention.

5) Le prix d'achat correspond à 5 % du cours moyen de l'argent au moment de la livraison.

6) Les livraisons d'or sont mesurées par rapport au concentré de cuivre expédié, 300 onces d'or étant livrées pour chaque tranche de 1 000 tonnes de concentré de cuivre expédié, jusqu'à ce que 630 000 onces d'or aient été livrées. Par la suite, le pourcentage s'établit à 30 % de l'or expédié.

7) Les livraisons d'argent sont mesurées par rapport au concentré de cuivre expédié, 4 700 onces d'argent étant livrées pour chaque tranche de 1 000 tonnes de concentré de cuivre expédié, jusqu'à ce que 10,0 millions d'onces d'argent aient été livrées. Par la suite, le pourcentage s'établit à 30 % de l'argent expédié.

8) Le prix d'achat correspond à 20 % du prix au comptant de l'or jusqu'à ce que 750 000 onces d'or aient été livrées; par la suite, le prix d'achat correspond à 30 % du prix au comptant de l'or.

9) Le prix d'achat correspond à 20 % du prix au comptant de l'argent jusqu'à ce que 12,8 millions d'onces d'argent aient été livrées; par la suite, le prix d'achat correspond à 30 % du prix au comptant de l'argent.

10) Le pourcentage est ramené à 40 % une fois que 720 000 onces d'or et 12,0 millions d'onces d'argent ont été livrées aux termes de la convention.

11) Les livraisons d'or sont indexées sur le concentré de cuivre produit par le projet. 120 onces d'or par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 808 000 onces d'or aient été livrées. Par la suite, 81 onces d'or par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 1 716 188 onces d'or aient été livrées. Par la suite, 63,4 % de l'or, en concentré.

12) Les livraisons d'argent sont indexées sur le concentré de cuivre produit par le projet. 1 376 onces d'argent par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 9 842 000 onces d'argent aient été livrées. Par la suite, 1 776 onces d'argent par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 29 731 000 onces d'argent aient été livrées. Par la suite, 62,1 % de l'argent, en concentré.

13) Une fois que 1 341 000 onces d'or ont été livrées, le prix d'achat correspond au montant le plus élevé entre 50 % du prix au comptant et 418,27 \$ l'once. Étant donné que le volume de traitement de l'usine pendant 30 jours consécutifs, correspondant à une capacité annuelle de 58 millions de tonnes, n'a pas été atteint au 1^{er} janvier 2019, Franco-Nevada recevra un taux de rendement annuel de 5 % sur ses paiements effectués d'avance, jusqu'à ce que cette production ait été atteinte, par l'entremise d'une réduction du prix fixe applicable de 100 \$ l'once d'or ou par la livraison d'onces supplémentaires sans contrepartie.

14) Une fois que 21 510 000 onces d'argent ont été livrées, le prix d'achat correspond au montant le plus élevé entre 50 % du prix au comptant et 6,27 \$ l'once.

15) Les livraisons d'or sont indexées sur le concentré de cuivre produit par le projet. 30 onces d'or par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 202 000 onces d'or aient été livrées. Par la suite, 20,25 onces d'or par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 429 047 onces d'or aient été livrées. Par la suite, 15,85 % de l'or, en concentré.

16) Les livraisons d'argent sont indexées sur le concentré de cuivre produit par le projet. 344 onces d'argent par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 2 460 500 onces d'argent aient été livrées. Par la suite, 444 onces d'argent par tranche de un million de livres de cuivre produit jusqu'à ce que 7 432 750 onces d'argent aient été livrées. Par la suite, 15,53 % de l'argent, en concentré.

17) Après la livraison de 604 000 onces d'or, le prix d'achat correspond à 50 % du prix au comptant de l'or. Étant donné que le volume de traitement de l'usine pendant 30 jours consécutifs, correspondant à une capacité annuelle de 58 millions de tonnes, n'a pas été atteint au 1^{er} janvier 2019, Franco-Nevada recevra un taux de rendement annuel de 5 % sur ses paiements effectués d'avance, jusqu'à ce que cette production soit atteinte, par l'entremise d'une réduction du prix fixe applicable de 100 \$ l'once d'or ou par la livraison d'onces supplémentaires sans contrepartie.

18) Après la livraison de 9 618 000 onces d'argent, le prix d'achat correspond à 50 % du prix au comptant de l'argent.

19) Les livraisons d'or sont fixées à 15 000 onces par an du 31 mars 2016 jusqu'au 28 février 2021 (compte non tenu d'un total de 5 625 onces d'or, ou 703 onces d'or par trimestre, devant être livrées par suite de l'exercice par l'exploitant de son droit d'augmenter l'acompte initial). Par la suite, le pourcentage est établi à 4,875 %.

20) Le prix d'achat correspond à 20 % du cours moyen de l'or au moment de la livraison.

21) Les livraisons d'or sont fixées à 1 875 onces par mois jusqu'au 31 décembre 2019. Par la suite, le pourcentage est établi à 6 % de l'or produit.

22) Le prix d'achat correspond à 20 % du cours du marché en vigueur au moment de la livraison.

23) Un plafond de 312 500 onces d'or est prévu aux termes de la convention.

24) La Société s'est engagée à acheter 50 % des métaux précieux contenus dans le minerai extrait des biens miniers. Le paiement est calculé en fonction des onces d'équivalent d'or. En ce qui concerne McCreedy West, le prix fixe par once d'équivalent d'or a été porté à 800 \$ l'once (sans ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation), prix en vigueur pour la période allant du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021.

Acquisition de droits à redevances avec Continental Resources, Inc.

Comme il a été indiqué à la rubrique « Informations récentes », plus haut, la Société a conclu une alliance stratégique avec une filiale de Continental visant l'acquisition conjointe de droits à des redevances dans les gisements SCOOP et STACK en Oklahoma. Franco-Nevada prévoit faire un apport dans la coentreprise d'acquisition de redevances avec Continental, à condition que les seuils d'aménagement convenus aient été atteints, de 100 M\$ par an sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2021. Étant donné que le rythme des acquisitions est favorable depuis la naissance de la coentreprise, la Société a accepté d'augmenter ses apports en capital en 2018 et en 2019. L'accélération de ces apports réduira l'engagement de Franco-Nevada en 2021. Au 31 décembre 2019, l'engagement total restant s'établit à 100,0 M\$ pour 2020 et à 43,8 M\$ pour 2021.

Éventualités

Audit de l'Agence du revenu du Canada

L'Agence du revenu du Canada (« ARC ») mène un audit portant sur les années d'imposition 2012 à 2015 de Franco-Nevada.

a) Questions fiscales canadiennes (2014-2015)

En octobre 2019, certaines filiales canadiennes entièrement détenues de la Société ont reçu des avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2014 et 2015 (les « avis de cotisation des filiales canadiennes »), dans lesquels l'ARC vise à augmenter le revenu en ajustant le moment de la déduction des paiements effectués d'avance au titre des ententes portant sur les flux de métaux précieux. La position prise par l'ARC part du principe que les paiements effectués d'avance devraient être déduits aux fins de l'impôt de la même manière qu'ils sont passés en charges aux fins des états financiers. La position prise par l'ARC se traduit par une déduction tardive des paiements effectués d'avance et par un paiement hâtif des impôts canadiens. Par conséquent, la Société est assujettie pour ces années à un montant d'impôt supplémentaire fédéral-provincial de 1,4 M\$ CA (1,1 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables (après application des pertes autres qu'en capital et des autres déductions). La Société a fait parvenir à l'ARC des avis d'opposition officiels concernant les avis de cotisation des filiales canadiennes.

Si l'ARC devait faire une vérification et imposer, sur le même fondement, une nouvelle cotisation aux filiales canadiennes particulières de la Société pour les années d'imposition de 2016 à 2019, la Société estime qu'elle serait assujettie pour ces années à un montant d'impôt supplémentaire au Canada d'environ 31,4 M\$ CA (24,2 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables (après déduction des pertes autres qu'en capital et autres déductions).

b) Mexique (2013-2015)

En décembre 2018, la Société a reçu un avis de nouvelle cotisation de la part de l'ARC pour l'année d'imposition 2013 (la « nouvelle cotisation de 2013 ») et lié à la filiale mexicaine de la Société. Par la nouvelle cotisation, laquelle est fondée sur les dispositions en matière de prix de transfert prévues dans la *Loi de l'impôt* (Canada) (la « loi »), l'ARC fait valoir que la majeure partie du revenu gagné par une filiale mexicaine devrait être inclus dans le revenu de la Société et être assujetti à l'impôt au Canada. La nouvelle cotisation de 2013 se traduit par un montant d'impôt supplémentaire fédéral-provincial de 10,8 M\$ CA (8,3 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables, mais compte non tenu de tout allègement fiscal en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique.

En décembre 2019, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2014 et 2015 (les « nouvelles cotisations de 2014 et 2015 », collectivement, avec les nouvelles cotisations des filiales canadiennes, les « nouvelles cotisations ») sur le même fondement que la nouvelle cotisation de 2013, et qui se sont traduites par un montant d'impôt supplémentaire fédéral-provincial de 13,9 M\$ CA (10,7 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables, mais compte non tenu de tout allègement fiscal en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique. La Société a fait parvenir à l'ARC des avis d'opposition officiels concernant la nouvelle cotisation de 2013 et elle s'apprête à présenter des avis d'opposition concernant les nouvelles cotisations de 2014 et 2015.

Pour les années d'imposition 2013 à 2015, la filiale mexicaine de la Société a payé, aux autorités fiscales mexicaines, un montant en trésorerie de 419,4 millions de pesos (30,3 M\$) selon un taux d'imposition de 30 %, au titre de l'impôt sur le résultat au Mexique. Si nécessaire, la Société demandera une dispense de la double imposition en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique.

Si, à la suite d'un audit de la Société par l'ARC, cette dernière émettait une nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2016 à 2019 de la Société sur les mêmes fondements, la Société estime qu'elle serait alors assujettie pour ces années à un montant d'impôt supplémentaire au Canada d'environ 4,6 M\$ CA (3,5 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables, mais compte non tenu de tout allègement fiscal en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique. Pour les années 2016 à 2019, la filiale mexicaine de la Société a payé, aux autorités fiscales mexicaines, un montant en trésorerie de 71,0 millions de pesos (3,8 M\$), selon un taux d'imposition de 30 %, au titre de l'impôt sur le résultat au Mexique.

c) *Barbade (2014-2015)*

Les nouvelles cotisations de 2014 et 2015 se rapportaient aussi à la filiale de la Société à la Barbade. Dans ces nouvelles cotisations, reposant sur les dispositions sur les prix de transfert comprises dans la loi, l'ARC fait valoir que la majeure partie du revenu lié à certains droits à des flux de métaux précieux obtenus par la filiale à la Barbade devrait être incluse dans le revenu de la Société et être assujettie à l'impôt au Canada, ce qui se traduit par un montant d'impôt supplémentaire fédéral-provincial de 6,5 M\$ CA (5,0 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables. La Société est en voie de faire parvenir à l'ARC des avis d'objection concernant les nouvelles cotisations de 2014 et 2015.

Si, à la suite d'un audit de la Société par l'ARC, cette dernière émettait une nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2016 à 2019 de la Société sur les mêmes fondements, la Société estime qu'elle serait assujettie à un montant d'impôt supplémentaire au Canada pour 2016 à 2018 d'environ 104,0 M\$ CA (80,1 M\$), tel qu'il a été annoncé précédemment, et, pour 2019, à un montant d'environ 41,8 M\$ CA (32,2 M\$) majoré des intérêts et des pénalités applicables.

La direction estime que la Société et ses filiales ont produit leurs déclarations fiscales et payé tous les impôts applicables conformément aux lois fiscales canadiennes et étrangères; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société au titre des nouvelles cotisations ou de toute obligation fiscale potentielle liée à ces questions. La Société ne croit pas que les nouvelles cotisations soient étayées par le droit fiscal et la jurisprudence fiscale au Canada et elle a l'intention de défendre ses positions fiscales.

L'audit mené par l'ARC est en cours et rien ne garantit que l'ARC ne contestera pas la façon dont la Société ou l'une ou l'autre de ses filiales ont produit leurs déclarations fiscales et déclaré leur résultat. Si l'ARC obtenait gain de cause dans le cadre d'une telle contestation, il pourrait en découler un montant d'impôt supplémentaire, majoré des intérêts et des pénalités applicables, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société.

Estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS fait intervenir le jugement et amène la Société à formuler des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur les informations fournies à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses sont continuellement réévaluées et révisées à la lumière de la meilleure connaissance qu'a la direction des faits et circonstances pertinents et des antécédents. Cependant, les résultats réels pourraient différer des montants avancés dans les états financiers consolidés.

Plus particulièrement, la direction fait appel à des jugements, des estimations et des hypothèses importants pour déterminer la valeur comptable des éléments suivants :

Réserves et ressources

Les droits à des redevances, les droits à des flux et les participations directes de la Société constituent une part importante de ses actifs et, par conséquent, les réserves et les ressources au titre des biens miniers visés par ces droits et participations ont une incidence importante sur les états financiers de la Société. Les estimations des réserves et des ressources sont utilisées pour déterminer le montant de la dotation à l'épuisement et pour évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes. En ce qui concerne les redevances minières et les intérêts dans des flux, les informations sur les réserves et les ressources publiées par les exploitants résultent d'une appréciation des études géologique et physique et des données économiques et s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses, notamment les prix des marchandises et les coûts de production. En ce qui concerne les participations dans des actifs énergétiques, l'estimation des réserves qui figure dans les rapports sur les réserves préparés par des conseillers indépendants du secteur pétrolier ou d'autres parties qualifiées embauchées par la Société rend compte d'une appréciation semblable des études géologiques et physiques et des données économiques et s'appuie également sur des hypothèses. Ces hypothèses sont, de par leur nature, sujettes à l'interprétation et à l'incertitude.

Les estimations des réserves et des ressources peuvent changer si de nouvelles informations sont obtenues après l'évaluation initiale. Des changements dans l'estimation des réserves et des ressources pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés au titre de la dotation à l'épuisement et sur la recouvrabilité prévue de la valeur comptable des redevances, droits à des flux et participations directes.

Dépréciation des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes

L'évaluation de la dépréciation des droits à des redevances, des droits à des flux, des participations directes et du matériel pour puits liés à l'énergie à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière fait intervenir le jugement et nécessite la formulation d'hypothèses et d'estimations visant à établir s'il existe des indices qui pourraient obliger la Société à soumettre à un test de dépréciation en bonne et due forme ses droits à des redevances, ses droits à des flux et ses participations directes, ainsi que son matériel pour puits liés à l'énergie. Les indices dont la présence pourrait amener la Société à procéder à un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, une variation importante des estimations des ressources et des réserves dont

la Société est l'exploitant, des tendances du secteur ou de l'économie, ou des prix actuels ou prévus des marchandises, ainsi que d'autres informations significatives à titre d'exploitant. L'évaluation de la juste valeur exige la formulation d'estimations et d'hypothèses portant sur la production récupérable, les cours des marchandises à long terme, les taux d'actualisation, la conversion des réserves et des ressources, les taux de change, les projets d'investissement futurs et leurs conséquences sur la production. La Société peut aussi avoir recours à d'autres méthodes d'évaluation de la juste valeur qui pourraient faire appel au jugement et à des estimations en ce qui concerne i) la valeur en dollars de l'once ou de la livre de réserves ou de ressources, ii) les multiples de flux de trésorerie et iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables. Une quelconque révision de l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des redevances, des droits à des flux ou des participations directes, ainsi que du matériel pour puits liés à l'énergie pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Acquisitions d'actifs et regroupements d'entreprises

La question de déterminer si une acquisition répond à la définition d'une entreprise ou encore si les actifs ont été acquis exige une bonne part de jugement. Si l'acquisition est considérée comme un regroupement d'entreprises, l'application de la méthode de l'acquisition aux regroupements d'entreprises demande que chaque actif et passif identifiable soit évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition. L'éventuel excédent de la juste valeur de la contrepartie sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis est comptabilisé à titre de goodwill. La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition nécessite souvent que la direction formule des hypothèses et des estimations à propos d'événements futurs. Les hypothèses et les estimations formulées dans le cadre de la détermination de la juste valeur des droits à des redevances, droits à des flux et participations directes font généralement appel à beaucoup de jugement et comprennent des estimations portant sur les réserves et ressources minérales acquises, les cours futurs des métaux, les taux d'actualisation et la conversion des réserves et des ressources. Une variation dans l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris pourrait se répercuter sur les montants attribués aux actifs et aux passifs.

Partenariats

L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si la Société exerce un contrôle conjoint dans le cadre d'un accord contractuel, ce qui exige l'évaluation permanente des activités pertinentes pour établir si les décisions concernant celles-ci requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. L'exercice du jugement est aussi continuellement nécessaire pour déterminer si un partenariat est une entreprise commune ou une coentreprise lorsque le partenariat a été structuré sous forme de véhicule distinct. Le classement de l'accord contractuel exige que la Société évalue les droits et les obligations découlant de l'accord. En particulier, la Société tient compte de la forme juridique du véhicule distinct, des modalités de l'accord contractuel et d'autres faits et circonstances pertinents. Cette évaluation nécessite une bonne part de jugement; la décision concernant l'existence ou non d'un contrôle conjoint et le classement de l'accord comme un partenariat ou comme une entreprise commune peuvent avoir une incidence importante sur le traitement comptable.

La Société a évalué son partenariat avec Continental, dans le cadre duquel elle a acquis des intérêts de 49,9 % dans TMRC II, conformément à IFRS 11, *Partenariats*. La Société a déterminé que l'accord était une entreprise commune du fait que les modalités de l'accord contractuel précisent la manière dont les produits et les charges sont partagés. Selon cet accord, les produits générés par les actifs de TMRC II visés par des redevances doivent être distribués en fonction du rendement de ces actifs par rapport à des seuils de mise en valeur convenus et par rapport à la tranche dans laquelle les actifs ont été acquis, si bien que la répartition des produits s'établit entre 50 % et 75 % pour la Société. Par conséquent, la Société a conclu que ses droits sont liés aux actifs de TMRC II plutôt qu'au résultat net de l'entité.

Impôt sur le résultat

L'interprétation et l'application des lois, règlements et règles fiscales existantes au Canada, à la Barbade, aux États-Unis, en Australie ou dans tout autre pays où ont lieu les activités minières ou vers lequel sont expédiés l'or, l'argent ou les métaux du groupe du platine requièrent l'exercice du jugement. La probabilité que les positions fiscales adoptées soient maintenues après l'examen effectué par les autorités fiscales est évaluée d'après les faits et circonstances propres à la position fiscale pertinente, en fonction de toutes les indications disponibles. Une interprétation différente de ces lois, règlements ou règles pourrait se traduire par une augmentation de l'impôt et des autres charges, droits ou cotisations imposés à la Société.

Lorsqu'elle évalue la probabilité que des actifs d'impôt différé se réalisent, la Société effectue des estimations aux fins de ses prévisions concernant le bénéfice imposable futur et le moment prévu de la résorption des différences temporaires existantes. Ces estimations se fondent sur des prévisions des flux de trésorerie liés à l'exploitation, lesquelles sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses concernant notamment les prix des marchandises à long terme et les onces d'or, d'argent et des métaux du groupe du platine recouvrables. Par conséquent, le montant comptabilisé à l'état de la situation financière au titre des actifs d'impôt différé pourrait être réduit si les résultats réels divergeaient sensiblement des prévisions. La Société réévalue ses actifs d'impôt différé à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la Société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque entité exerce ses activités. La détermination de la monnaie fonctionnelle peut nécessiter de prendre en considération certains facteurs pour établir l'environnement économique principal, et la Société doit réexaminer la monnaie fonctionnelle de ses entités dès lors qu'ont changé les événements et les conditions qui ont servi à déterminer l'environnement économique principal.

Normes nouvelles et normes modifiées adoptées par la Société

La norme suivante était en vigueur et a été mise en application pour l'exercice le 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16 *Contrats de location*

La Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 ») le 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 exige des preneurs qu'ils comptabilisent des actifs et des passifs relatifs à la plupart des contrats de location. La nouvelle norme a été appliquée selon la méthode rétrospective modifiée, d'après laquelle les répercussions de la modification des méthodes comptables relatives aux contrats de location au 1^{er} janvier 2019 sont présentées ensemble comme un seul ajustement du solde d'ouverture du déficit. Par conséquent, l'information comparative n'a pas été retraitée et elle continue d'être présentée selon les dispositions d'IAS 17 *Contrats de location*.

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes, permises selon les dispositions transitoires :

- ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative;
- ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative lorsque le bien sous-jacent au contrat de location est de faible valeur ou que la durée du contrat est de 12 mois ou moins;
- évaluer ses actifs au titre du droit d'utilisation à des montants correspondants à ceux des obligations locatives connexes; ainsi, l'ajustement transitoire du déficit est nul.

Les principaux contrats de location de la Société se rapportent à ses locaux à bureaux. L'adoption de la nouvelle norme s'est traduite par la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation de 2,8 M\$, dans les autres actifs, à l'état de la situation financière, soit un montant équivalent à celui de l'obligation locative connexe.

IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

La Société a adopté IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 ») le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 clarifie la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux. L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

Modifications d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*

En octobre 2018, l'IASB a publié les modifications apportées à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications précisent les exigences minimales pour une entreprise; elles suppriment l'appréciation de la capacité des intervenants du marché de remplacer les éléments manquants, le cas échéant; elles ajoutent des indications pour aider les entités à apprécier si un processus acquis est substantiel; elles circonscrivent les notions d'entreprise et de sortie; et elles introduisent un test de concentration de la juste valeur facultatif. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 de façon prospective. L'application anticipée est permise. Bien qu'il soit possible, en général, de prévoir que l'application des modifications fera en sorte qu'un plus grand nombre d'acquisitions seront comptabilisées comme des acquisitions d'actifs, la Société évaluera l'incidence des modifications en fonction de la nature et des modalités des acquisitions qu'elle pourrait faire au cours des périodes à venir.

Données sur les actions en circulation

Franco-Nevada peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Une description détaillée des droits, privilèges, restrictions et conditions dont est assortie chaque catégorie d'actions autorisées figure dans sa plus récente notice annuelle, qui peut être consultée sur SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans son rapport sur Formulaire 40-F, figurant sur EDGAR, au www.sec.gov.

Au 9 mars 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation ou pouvant être émises aux termes d'autres titres en circulation s'établissait comme suit :

Actions ordinaires	Nombre
En circulation	189 391 718
Pouvant être émises à l'exercice d'options de Franco-Nevada ¹⁾	824 520
Pouvant être émises à l'acquisition des droits aux UAR de Franco-Nevada	107 971
Actions ordinaires, compte tenu de la dilution	190 324 209

¹⁾ Il y avait 824 520 options sur actions en circulation aux termes du régime de rémunération fondé sur des actions, options qui étaient détenues par des administrateurs, des dirigeants, des employés et d'autres parties et dont le prix d'exercice variait entre 33,12 \$ CA et 129,32 \$ CA l'action.

Franco-Nevada n'a émis aucune action privilégiée.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de Franco-Nevada sont responsables de l'établissement et du maintien de son contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication d'autres données financières ainsi que des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Franco-Nevada comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de Franco-Nevada; ii) sont conçues pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements de Franco-Nevada ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et iii) sont conçues pour fournir une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de Franco-Nevada qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers. Le contrôle interne à l'égard de la communication d'autres données financières s'entend des procédures visant à s'assurer que les autres données financières fournies dans le présent rapport de gestion donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de Franco-Nevada pour les périodes indiquées dans le présent rapport de gestion.

Les contrôles et procédures de communication de l'information de Franco-Nevada visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information significative portant sur elle, y compris ses filiales consolidées, est transmise à la direction par ces entités, en particulier durant la période de préparation du présent rapport, et que l'information devant être communiquée par Franco-Nevada dans les documents annuels, intermédiaires ou autres rapports produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais énoncés dans cette législation.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication d'autres informations financières ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de respect des politiques ou des procédures diminue.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Franco-Nevada a été réalisée, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et avec la participation de la direction, à la clôture de la période couverte par le présent rapport, à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. S'appuyant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que, au 31 décembre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Franco-Nevada était efficace.

Toujours sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et avec la participation de la direction, une évaluation a aussi été faite à l'égard de l'efficacité et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de Franco-Nevada (selon la définition qui en est donnée par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et par la règle 13a – 15(e) et la règle 15d – 15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis). Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que, au 31 décembre 2019, les contrôles et procédures de communication de l'information de Franco-Nevada étaient efficaces.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il n'y a pas eu de modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Franco-Nevada qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le rapport de la direction de Franco-Nevada portant sur l'évaluation du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière (selon la définition précisée dans les règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*) est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui accompagne les états financiers consolidés annuels de Franco-Nevada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Coûts décaissés attribuables aux OEO vendues et coûts décaissés par OEO

Les coûts décaissés attribuables aux OEO vendues et les coûts décaissés par OEO vendue sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Le calcul des coûts décaissés correspond au total du coût des ventes, duquel on soustrait la dotation à l'épuisement et à l'amortissement, les coûts non attribuables aux OEO vendues, comme les charges d'exploitation liées aux actifs énergétiques, et les autres coûts des ventes hors trésorerie, comme les coûts liés à notre entente d'achat d'or payé d'avance. Les coûts décaissés par OEO sont le résultat de la division des coûts décaissés par le nombre d'OEO vendues pour la période, compte non tenu des OEO payées d'avance.

La direction utilise les coûts décaissés et les coûts décaissés par OEO vendue pour évaluer la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie positifs à partir de ses droits à redevances minières, de ses droits à des flux et de ses participations directes. La direction et certains investisseurs utilisent aussi cette information pour évaluer la performance de la Société par rapport aux sociétés du secteur minier qui présentent cette mesure sur une base similaire. Les coûts décaissés et les coûts décaissés par OEO se veulent un complément d'information pour les investisseurs et les analystes et ils ne doivent pas être considérés isolément ni se substituer à des mesures de résultats établies conformément aux IFRS. Ils n'ont pas un sens normalisé aux termes des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des coûts décaissés et des coûts décaissés par OEO vendue :

(en millions, sauf les montants liés aux OEO)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Total du coût des ventes	119,0 \$	86,3 \$	408,0 \$	365,9 \$
Dotation à l'épuisement et à l'amortissement	(72,7)	(61,5)	(263,2)	(247,7)
Charges d'exploitation liées aux actifs énergétiques	(2,2)	(1,9)	(7,3)	(5,9)
Coûts des ventes hors trésorerie	—	(1,4)	—	(7,1)
Coûts décaissés attribuables aux OEO vendues	44,1 \$	21,5 \$	137,5 \$	105,2 \$
Total des OEO, sauf les onces payées d'avance	153 396	103 344	516 438	439 902
Coûts décaissés par OEO vendue	287 \$	208 \$	266 \$	239 \$

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté par action

Le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS qui excluent les éléments suivants du résultat net et du résultat par action :

- la charge ou l'économie d'impôt sur le résultat;
- les charges financières;
- les produits financiers;
- l'épuisement et l'amortissement;
- le coût des ventes hors trésorerie;
- les pertes de valeur des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes;
- les pertes de valeur des placements;
- les profits ou pertes sur la vente de droits à des redevances, de droits à des flux et de participations directes;
- les profits ou pertes sur placements;
- les profits ou pertes de change et autres produits ou charges;
- les éléments non récurrents inhabituels.

La direction a recours au BAIIA ajusté et au BAIIA ajusté par action pour évaluer les résultats d'exploitation sous-jacents de la Société prise dans son ensemble pour les périodes de présentation de l'information financière considérées, pour faciliter la planification et l'établissement des prévisions de ses résultats d'exploitation et pour fournir de l'information supplémentaire à celle présentée dans ses états financiers. La direction estime que, en plus des mesures établies conformément aux IFRS, comme le résultat net et le résultat par action, les investisseurs et les analystes utilisent le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action pour évaluer plus particulièrement les résultats des activités sous-jacentes de la Société, car les éléments exclus ne figurent généralement pas dans nos perspectives, à l'exception de la dotation à l'amortissement et à l'épuisement. Bien que les ajustements apportés au résultat net et au résultat par action pour arriver à ces mesures comprennent des éléments récurrents et non récurrents, la direction estime que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures utiles pour évaluer la performance de la Société, car elles ont été ajustées en fonction d'éléments qui peuvent ne pas être liés à la période dans laquelle ils sont comptabilisés ou peuvent avoir une incidence démesurée sur cette période ainsi que nuire à la comparabilité de nos résultats d'exploitation clés entre les périodes, et ne reflètent pas toujours les résultats d'exploitation sous-jacents et ne sont pas nécessairement indicateurs des résultats d'exploitation futurs. Le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action se veulent un complément d'information pour les investisseurs et les analystes et ils ne doivent pas être considérés isolément ni se substituer à des mesures de résultats établies conformément aux IFRS. Ils n'ont pas un sens normalisé aux termes des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	113,3 \$	(31,3) \$	344,1 \$	139,0 \$
Charge d'impôt	17,2	11,7	61,8	50,1
Charges financières	2,1	2,2	10,6	4,6
Produits financiers	(0,8)	(0,7)	(3,5)	(3,1)
Épuisement et amortissement	72,7	61,5	263,2	247,7
Coût des ventes hors trésorerie	—	1,4	—	7,1
Perte de valeur des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes	—	76,0	—	76,0
(Profits) pertes de change et autres (produits) charges	(2,8)	(2,1)	(2,8)	(1,8)
BAIIA ajusté	201,7 \$	118,7 \$	673,4 \$	519,6 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	188,8	186,4	187,7	186,1
Résultat de base par action	0,60 \$	(0,17) \$	1,83 \$	0,75 \$
Charge d'impôt	0,09	0,06	0,33	0,27
Charges financières	—	0,01	0,06	0,02
Produits financiers	—	—	(0,02)	(0,02)
Épuisement et amortissement	0,39	0,33	1,40	1,33
Coût des ventes hors trésorerie	—	0,01	—	0,04
Perte de valeur des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes	—	0,41	—	0,41
(Profits) pertes de change et autres (produits) charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
BAIIA ajusté par action	1,07 \$	0,64 \$	3,59 \$	2,79 \$

Marge bénéficiaire

La marge bénéficiaire n'est pas une mesure financière conforme aux IFRS. La Société la définit comme étant le quotient du BAIIA ajusté par les produits des activités ordinaires. La Société se sert de la marge bénéficiaire dans le cadre de son processus de rémunération incitative annuel, pour évaluer la performance de la direction en ce qui a trait à l'augmentation des produits des activités ordinaires et au contrôle des coûts. La marge bénéficiaire se veut un complément d'information, elle n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et elle ne doit pas être considérée isolément ni se substituer à une mesure de rendement établie conformément aux IFRS.

Rapprochement du résultat net et de la marge bénéficiaire

(en millions, sauf la marge bénéficiaire)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	113,3 \$	(31,3) \$	344,1 \$	139,0 \$
Charge d'impôt	17,2	11,7	61,8	50,1
Charges financières	2,1	2,2	10,6	4,6
Produits financiers	(0,8)	(0,7)	(3,5)	(3,1)
Épuisement et amortissement	72,7	61,5	263,2	247,7
Coût des ventes hors trésorerie	—	1,4	—	7,1
Perte de valeur des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes	—	76,0	—	76,0
(Profits) pertes de change et autres (produits) charges	(2,8)	(2,1)	(2,8)	(1,8)
BAIIA ajusté	201,7 \$	118,7 \$	673,4 \$	519,6 \$
Produits des activités ordinaires	258,1	148,2	844,1	653,2
Marge bénéficiaire	78,1 %	80,1 %	79,8 %	79,5 %

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. Ils correspondent au résultat net et au résultat par action, compte non tenu des éléments suivants :

- les profits ou pertes de change et autres produits ou charges;
- les pertes de valeur de droits à des redevances, de droits aux flux et de participations directes;
- les pertes de valeur des placements;
- les profits ou pertes sur la vente de droits à des redevances, de droits à des flux et de participations directes;
- les profits ou pertes sur les placements;
- les éléments non récurrents inhabituels;
- l'incidence, sur ces éléments, de l'impôt sur le résultat.

La direction a recours au résultat net ajusté et au résultat net ajusté par action pour évaluer les résultats d'exploitation sous-jacents de la Société prise dans son ensemble pour les périodes de présentation de l'information financière considérées, pour faciliter la planification et l'établissement des prévisions de ses résultats d'exploitation et pour fournir de l'information supplémentaire à celle présentée dans ses états financiers. La direction estime que, en plus des mesures établies conformément aux IFRS, comme le résultat net et le résultat par action, les investisseurs et les analystes utilisent le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action pour évaluer les résultats des activités sous-jacents de la Société, plus particulièrement, car les éléments exclus ne figurent généralement pas dans nos perspectives. Bien que les ajustements apportés au résultat net et au résultat par action pour arriver à ces mesures comprennent des éléments récurrents et non récurrents, la direction estime que le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures utiles pour évaluer la performance de la Société, car elles ont été ajustées en fonction d'éléments qui peuvent ne pas être liés à la période dans laquelle ils sont comptabilisés ou peuvent avoir une incidence démesurée sur cette période ainsi que nuire à la comparabilité de nos résultats d'exploitation clés entre les périodes, ne reflètent pas toujours les résultats d'exploitation sous-jacents ou ne sont pas nécessairement indicateurs des résultats d'exploitation futurs. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action se veulent un complément d'information pour les investisseurs et les analystes et ils ne doivent pas être considérés isolément ni se substituer à des mesures de résultats établies conformément aux IFRS. Ils n'ont pas un sens normalisé aux termes des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	113,3 \$	(31,3) \$	344,1 \$	139,0 \$
(Profits) pertes de change et autres (produits) charges	(2,8)	(2,1)	(2,8)	(1,8)
Perte de valeur des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes	—	76,0	—	76,0
Incidence fiscale des ajustements	0,3	(0,3)	0,2	(0,6)
Autres ajustements fiscaux :				
Incidence de la réforme fiscale de la Barbade	—	2,4	—	2,4
Incidence de la réforme fiscale des États-Unis	—	—	—	2,0
Résultat net ajusté	110,8 \$	44,7 \$	341,5 \$	217,0 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	188,8	186,4	187,7	186,1
Résultat de base par action	0,60 \$	(0,17) \$	1,83 \$	0,75 \$
(Profits) pertes de change et autres (produits) charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Pertes de valeur des droits à des redevances, droits à des flux et des participations directes	—	0,41	—	0,41
Incidence fiscale des ajustements	—	—	—	—
Autres ajustements fiscaux :				
Incidence de la réforme fiscale de la Barbade	—	0,01	—	0,01
Incidence de la réforme fiscale des États-Unis	—	—	—	0,01
Résultat net ajusté par action	0,59 \$	0,24 \$	1,82 \$	1,17 \$

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des « informations prospectives » (*forward-looking information*) et des « énoncés prospectifs » (*forward-looking statements*) au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada qui s'appliquent et de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*, respectivement, qui peuvent inclure, notamment, des énoncés sur les événements à venir ou le rendement futur, les attentes de la direction concernant la croissance de Franco-Nevada, les résultats d'exploitation, les produits futurs estimatifs tirés des activités ordinaires, la valeur comptable des actifs, les dividendes futurs, les besoins de capitaux additionnels, les estimations des réserves minérales et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les produits qui en découlent, la demande et le prix futurs des marchandises, les séquences minières prévues, les perspectives et les occasions commerciales, les audits menés par l'ARC, l'exposition prévue aux avis de cotisations actuels ou futurs et les recours disponibles, ainsi que les recours et les conséquences liés à la décision de la Cour suprême du Panama à l'égard du projet Cobre Panama, la valeur totale des actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du programme de placements au cours du marché, l'utilisation prévue par la Société du produit net reçu du programme de placements au cours du marché et la planification prévue de la relève. De plus, les énoncés (y compris les données dans les tableaux) concernant les réserves et les ressources et les onces d'équivalent d'or constituent des énoncés prospectifs puisqu'ils comportent des évaluations implicites, fondées sur certaines estimations et hypothèses, et rien ne garantit que les estimations et les hypothèses sont exactes et que ces réserves et ces ressources et ces OEO se réaliseront. Ces énoncés prospectifs reflètent les croyances actuelles de la direction et sont fondés sur les renseignements qui sont actuellement à sa disposition. Les énoncés prospectifs peuvent souvent, mais pas toujours, être identifiés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend », « est prévu », « budgète », « planifie », « estime », « a l'intention de », « cible », « vise », « anticipe » ou « croit », ou des variations (y compris des variations négatives) de ces mots et expressions ou peuvent être identifiés par des énoncés indiquant que certaines mesures « peuvent », « devraient » ou « seront » prises, « peuvent », « pourraient », « devraient se produire » ou « devraient avoir lieu » ou « se produiront » ou « auront lieu ». Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Franco-Nevada peuvent différer considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs que les énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Divers éléments pourraient faire différer considérablement les événements ou les résultats réels des énoncés prospectifs, y compris, notamment, les fluctuations des prix des marchandises principales à l'origine des produits tirés des redevances et des flux (l'or, les métaux du groupe du platine, le cuivre, le nickel, l'uranium, l'argent, le minerai de fer et l'énergie), les fluctuations de la valeur du dollar canadien et du dollar australien, du peso mexicain et de toute autre devise dans laquelle des revenus sont tirés, par rapport au dollar américain; les changements dans la législation gouvernementale, nationale et locale, y compris les régimes d'octroi des permis et licences et les politiques fiscales, et l'application de ceux-ci; les développements de nature politique, réglementaire ou économique dans n'importe lequel des pays où se situent les biens dans lesquels Franco-Nevada détient une redevance, des flux ou d'autres participations, notamment les risques liés aux changements touchant la propriété et le contrôle de ces exploitants; l'incidence de faits nouveaux d'ordre macroéconomique; les occasions d'affaires qui deviennent à la portée de Franco-Nevada ou que celle-ci recherche; un accès réduit au financement par emprunt ou par actions; les litiges, les contestations de titres, de permis ou de licences se rapportant à des biens dans lesquels Franco-Nevada détient une redevance, des flux ou d'autres participations; le fait que le statut de « société de placement étrangère passive » (« SPEP »), au sens donné à l'expression *passive foreign investment company* à l'article 1297 du code des États-Unis intitulé *Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, soit attribué à Franco-Nevada ou non; les modifications

éventuelles au traitement fiscal canadien des flux à l'étranger; une hausse excessive des coûts, ainsi que des difficultés de mise en valeur, d'obtention de permis, d'infrastructure, opérationnelles ou techniques ou quant à tout bien dans lequel Franco-Nevada détient une redevance, des flux ou d'autres participations; l'accès à une capacité pipelinère suffisante; la présence de minéraux actuelle peut différer des réserves et des ressources contenues dans les rapports techniques; les écarts de taux de production et de temps par rapport aux estimations des ressources, des autres rapports techniques et des plans de mine; les risques et les dangers associés aux activités de mise en valeur et d'exploitation des biens dans lesquels Franco-Nevada détient une redevance, des flux ou d'autres participations, y compris, notamment, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, les ruptures de versant ou les effondrements, les inondations et les autres catastrophes naturelles, le terrorisme, les troubles civils ou une éclosion de maladies contagieuses; et l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont fondés sur des hypothèses que la direction croit raisonnables, y compris, notamment, l'exploitation continue des biens dans lesquels Franco-Nevada détient une redevance, des flux ou d'autres participations, par les propriétaires ou les exploitants de ces biens d'une manière compatible avec la pratique passée; la précision des déclarations et des divulgations publiques faites par les propriétaires ou les exploitants de ces biens sous-jacents; l'absence de changement défavorable important dans le prix des marchandises sous-jacentes au portefeuille d'actifs; la nature continue des produits et des actifs de la Société liés à la détermination de son statut à titre de SPEP; l'absence de changement important au traitement fiscal actuel; l'application attendue des lois et règlements fiscaux par les autorités fiscales; l'évaluation et l'issue prévues de toute vérification par une autorité fiscale; l'absence de développement défavorable concernant tout bien important dans lequel Franco-Nevada détient des redevances, des flux ou d'autres participations; la précision des attentes divulguées au public concernant la mise en valeur des biens sous-jacents qui ne sont pas encore en production; l'intégration des actifs acquis; et l'absence de tout autre facteur par suite duquel les mesures, les événements ou les résultats pourraient différer considérablement de ceux que ces énoncés prévoient. Les investisseurs sont avisés que les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties du rendement futur. De plus, il n'existe aucune certitude quant à l'issue de l'audit actuellement mené par l'ARC ou à l'exposition de la Société résultant de celle-ci. Franco-Nevada ne peut assurer aux investisseurs que les résultats réels seront compatibles avec ces énoncés prospectifs. En conséquence, les investisseurs ne devraient pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs en raison de l'incertitude inhérente qu'ils comportent.

Pour plus de renseignements au sujet des risques, des incertitudes et des hypothèses, il y a lieu de consulter la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion ainsi que la dernière notice annuelle que Franco-Nevada a déposée auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et à son plus récent rapport sur Formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis, au www.sec.gov. Les énoncés prospectifs figurant aux présentes ne sont donnés qu'à la date du présent rapport de gestion et Franco-Nevada n'assume aucune obligation de les mettre à jour ni de les réviser pour refléter des renseignements, des estimations ou des avis nouveaux, des événements ou des résultats futurs ou autrement, sauf tel que l'exigent les lois applicables.

FNV TSX/NYSE



Franco  **Nevada**
The GOLD Investment that WORKS

www.franco-nevada.com